

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

du Syndicat national de l'édition

2023 • 2024

L'édition en perspective

# SOMMAIRE

## 6•7 LES CHIFFRES DE L'ÉDITION

Après une année 2022 morose pour le marché du livre, 2023 présente une hausse timide du chiffre d'affaires des éditeurs de 1,16%. Cependant, si l'on se réfère à 2019, année de référence « prépandémie », le marché du livre reste en croissance.

## 8•11 LE SNE S'ENGAGE

« Mieux faire comprendre, tant aux pouvoirs publics qu'à nos partenaires de la chaîne du livre, les conditions indispensables au développement de notre secteur. »

## 12•21 L'ÉDITION AU CŒUR DE LA CHAÎNE DU LIVRE

L'année 2023 a été marquée par des projets menés en partenariat avec tous les acteurs de la chaîne du livre. Libraires, auteurs, distributeurs, éditeurs, cessionnaires de droits, ont collaboré pour avancer sur de nombreux projets.

## 22•29 QUESTIONS JURIDIQUES ET DROIT D'AUTEUR

En France, en Europe avec la FEE ou l'UIE, l'action du SNE en matière juridique pour encadrer la profession d'éditeur n'a pas faibli en 2023. L'année a été marquée par de nombreuses discussions autour de la question de l'intelligence artificielle, avec une volonté de défendre le droit d'auteur.

## 30•35 TRAVAILLER DANS L'ÉDITION

Le 20 avril 2024, la fusion de branches est devenue effective : la CCN de l'édition s'impose désormais aux secteurs de l'édition phonographique et de l'édition de musique. 2024 est également l'année d'une nouvelle mesure de représentativité pour les syndicats patronaux.

## 36•45 PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Depuis le 23 avril 2024, Strasbourg est la capitale mondiale du livre UNESCO, et ce pour un an. À l'occasion de cette année particulière, la promotion du livre et de la lecture a été au cœur de l'activité du Syndicat.

## 46•60 SNE, MISSIONS ET ACTIVITÉS

Le Syndicat national de l'édition, organe professionnel représentatif des éditeurs de livres, s'engage au quotidien pour les éditeurs, le livre et la lecture. Avec plus de 700 éditeurs adhérents, il défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition.



**Vincent Montagne**  
Président du SNE

## Créer un environnement favorable au livre

Tout d'abord, le secteur de l'édition oscille entre bonnes et mauvaises nouvelles : une légère augmentation des ventes en valeur (+ 1%) et une baisse en volume des ventes de livres (- 2%). Les études récentes montrent à la fois que de nouvelles formes littéraires séduisent les lecteurs, comme le livre audio, que le succès des adaptations audiovisuelles de livres se confirme, mais aussi, ce qui est préoccupant, que le temps de lecture des Français baisse sensiblement. Dans ce contexte, il est de notre responsabilité d'œuvrer collectivement pour promouvoir très largement le livre et la lecture.

Notre syndicat est toujours actif et je souhaite adresser mes remerciements à tous les professionnels qui y déploient leur énergie et leur engagement. Fruit du travail des groupes et commissions, nos travaux ont cherché à apporter des réponses concrètes à nos adhérents tout en se saisissant des défis stratégiques majeurs auxquels la filière du livre est confrontée. L'ensemble du présent rapport d'activité permet de revenir sur tous ces sujets et je veux

saluer le travail de l'équipe menée avec dynamisme et détermination par Renaud Lefebvre son directeur général. L'émergence de l'intelligence artificielle, fulgurante à l'échelle du temps long de nos métiers, requiert notre entière mobilisation, conjointement avec l'ensemble des industries culturelles françaises et européennes, afin que le règlement qui vient d'être adopté reconnaisse la primauté du droit d'auteur sur les intérêts de nouveaux acteurs prompts à n'y voir qu'un frein désuet à l'innovation.

La transition écologique de la filière figure également parmi les impératifs de la décennie à venir. Doter les éditeurs d'instruments leur permettant de piloter leur trajectoire carbone individuelle, documenter les décisions de tirage et de retraitage grâce à une meilleure visibilité sur les rythmes de vente, former les professionnels du livre aux enjeux écologiques, autant d'initiatives indispensables pour assumer notre responsabilité collective.

Il est temps également de prendre la mesure de l'impact du développement rapide et continu d'un marché du livre d'occasion qui, en l'absence de toute régulation, ferait peser un risque existentiel sur le fragile écosystème de la création.

La réponse à tous ces défis sera européenne – nous avons d'ores et déjà engagé nos actions de sensibilisation auprès du nouveau Parlement – et interprofessionnelle.

Par ailleurs, nous poursuivons sous l'égide du Ministère nos échanges avec les auteurs. Malgré des divergences d'analyse sur la situation du secteur,

nous avons pu poursuivre un dialogue constructif avec leurs organisations. Concrètement, nous espérons que nos discussions sur les pratiques à privilégier, et à proscrire, en matière de contrat d'édition aboutissent prochainement à leur transcription dans la loi et les usages, ainsi qu'à la création d'une instance de médiation.

Enfin, le fonds créé conjointement par le SNE et la SGDL, avec le soutien de la Sofia, ouvre aux auteurs le droit à une indemnisation en cas de liquidation judiciaire de leur éditeur, et constitue à mes yeux une initiative exemplaire de la solidarité qui s'impose.

Autre motif de satisfaction de l'année : le Festival du Livre de Paris, la plus grande manifestation française consacrée au livre, a conforté sa place au premier rang de l'agenda culturel du printemps. Tout au long de l'année, de nombreux événements ont aussi permis de mettre en lumière les enjeux de l'édition jeunesse, BD, numérique, de la science ouverte et des livres universitaires et scientifiques.

En cette année qui accueille en France les Jeux Olympiques et le Sommet de la Francophonie, j'aimerais terminer avec les mots d'Hélène Dorion : « Le livre nous porte d'un mot à un autre, imagine des ailleurs qu'il transfigure en ici. Mais la phrase s'achève, et sans quitter l'ici, on est de nouveau ailleurs. »

# UNE ANNÉE AU SNE



Retour sur une année riche en événements, rythmée par le travail et les actions des groupes et commissions du SNE, que nous remercions pour leur engagement quotidien au service de l'édition et du livre.

Qu'ils soient de nature juridique, politique ou événementielle, de nombreux temps forts ont marqué l'année 2023-2024.

**6 octobre  
2023**

Signature d'un accord de branche pour lutter contre le harcèlement moral, les violences et le harcèlement sexiste et sexuel

**4 avril  
2024**

Création avec la SGDL et le soutien de la Sofia d'un fonds d'indemnisation pour les auteurs en cas de liquidation judiciaire de leur maison d'édition

**9 octobre  
2023**

Assises de la littérature jeunesse

**28 novembre  
2023**

Assises du livre numérique

**11 avril  
2024**

Ouverture du 3<sup>e</sup> Festival du Livre de Paris et signature de la Charte Interprofessionnelle sur les modifications de prix du livre et leur marquage

**7 novembre  
2023**

Lancement de la série de webinaires Les Mardis de l'IA

**1<sup>er</sup> février  
2024**

Publication de l'étude économique sur le partage de la valeur entre auteurs et éditeurs

Les victimes de harcèlement  
**ne racontent  
pas d'histoires**

#LaCultureDitStop

Professionnel·le·s  
de l'édition et  
de la culture,  
contactez  
la cellule

**VIOLENCES  
SEXISTES  
STOP**  
01 87 20 30 90  
www.violences-sexuelles-culture.org

Cellule d'écoute et de conseil contre  
les violences sexistes et sexuelles  
[www.violences-sexuelles-culture.org](http://www.violences-sexuelles-culture.org)

Sne CNL CDB OGC Fédération FO Soutenu par le **MINISTÈRE DE LA CULTURE**  
Copié par Audiens

## ACCORD DE BRANCHE POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT

/ page 32 /

En parallèle de la signature de  
cet accord avec les organisations  
syndicales, une cellule d'écoute  
a été mise en place pour les  
salariés de l'édition, en  
partenariat avec Audiens.



## LES ASSISES DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE REVIENNENT !

/ page 38 /

Pour cette 4<sup>e</sup> édition, les Assises  
ont eu lieu sur le thème :  
**La littérature jeunesse,  
continent sans frontières ?**

## 24<sup>e</sup> ÉDITION DES ASSISES DU LIVRE NUMÉRIQUE

/ page 19 /

Les Assises du livre numérique  
ont eu lieu autour du thème de  
l'accessibilité.



## CHARTRE INTERPROFESSIONNELLE SUR LES MODIFICATIONS DE PRIX DU LIVRE ET LEUR MARQUAGE

/ page 17 /



## Québec



## LE QUÉBEC, INVITÉ D'HONNEUR DU 3<sup>e</sup> FESTIVAL DU LIVRE DE PARIS

/ page 42 /

Pour sa 3<sup>e</sup> édition qui se tenait  
du 12 au 14 avril 2024,  
le Festival du Livre de Paris,  
qui a succédé au salon Livre Paris,  
a accueilli plus de  
100 000 visiteurs au Grand Palais  
Éphémère et dans ses différents  
lieux hors-les-murs.

# LES CHIFFRES DE L'ÉDITION

## LES POINTS MARQUANTS

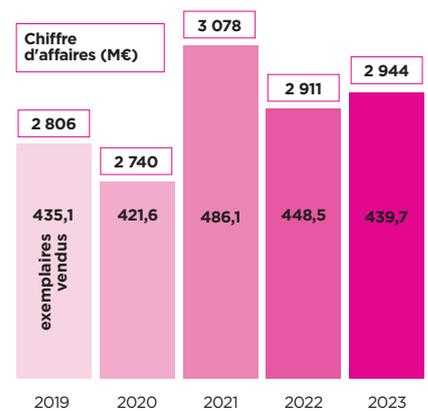
### PRINCIPAUX CHIFFRES 2023

Le chiffre d'affaires des éditeurs est passé de 2 911 millions d'euros en 2022 à 2 945 millions d'euros en 2023, soit une hausse de 1,16%. Le nombre d'exemplaires vendus est, quant à lui, passé de 448,5 millions en 2022 à 439,7 millions en 2023, soit une baisse de 1,96%. Si l'on compare 2023 à 2019, année de « référence » pré-pandémie, le marché du livre continu d'afficher une croissance de 4,9% en valeur et 1,1% en volume.

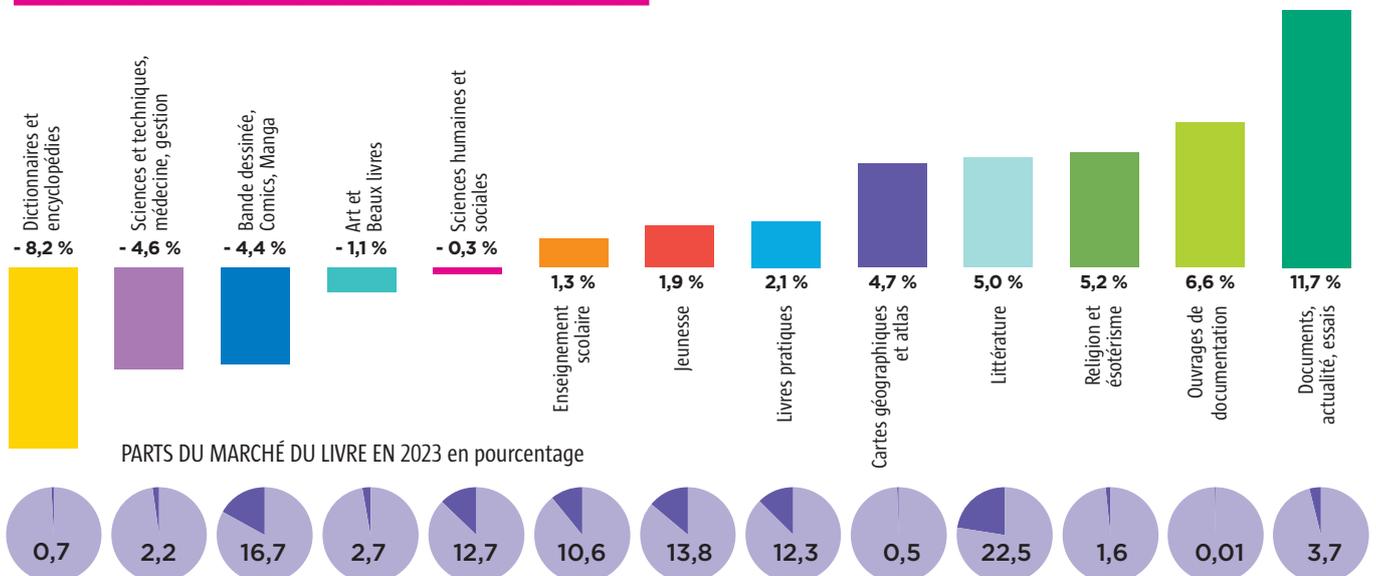
### L'IMPORTANCE DES DROITS D'AUTEUR

Les droits d'auteur portés en charge ont augmenté de 1,43% par rapport à 2022. Leur montant s'élève à 521,1 millions d'euros en 2023, contre 513,8 millions d'euros en 2022. Le poids des droits d'auteur dans le chiffre d'affaires des maisons reste stable. Les droits d'auteur représentent en moyenne 10,7% du CA PPHT de l'échantillon en 2023.

### ÉVOLUTION DU CA DES ÉDITEURS ET DES EXEMPLAIRES VENDUS



### ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2023 PAR SEGMENT ÉDITORIAL



Après la décroissance observée en 2022, 2023 présente une modeste hausse du chiffre d'affaires des éditeurs de 1,16%. Cependant, si l'on se réfère à 2019, année de référence «pré-pandémie», le marché du livre reste en croissance.

→ Tous les chiffres sont à retrouver dans le rapport statistique complet : « Les chiffres de l'édition 2023-2024 »

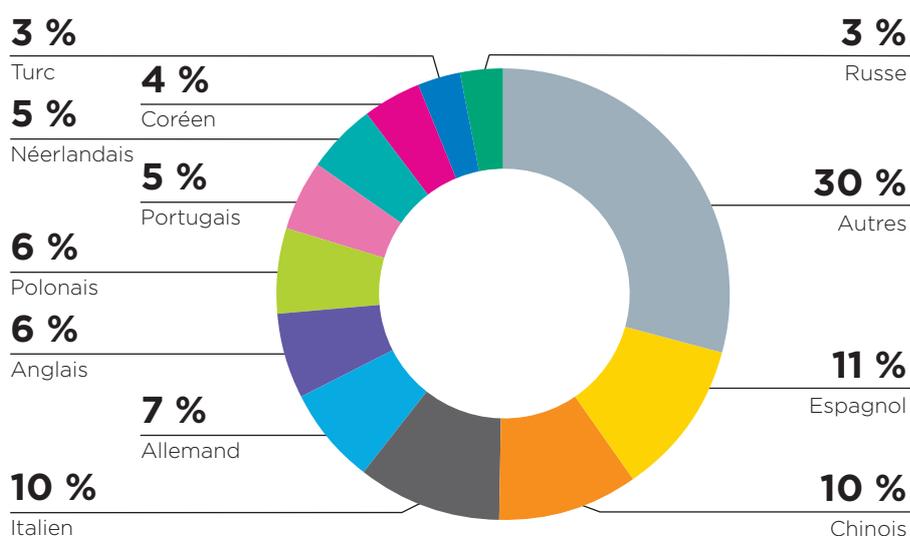
### À L'INTERNATIONAL

Les droits de 14 648 titres ont été cédés pour traduction en 2023 : 12 467 pour des contrats de cession (85,1% du total) et 2 181 pour des contrats de coédition (14,9%). L'activité des maisons d'édition françaises à l'international est positive en 2023, en hausse de 3,4% par rapport à 2022 : à périmètre constant, le volume des cessions de droits a augmenté de 1,7% et celui des coéditions de 13,7%. Hors coéditions, plus d'un titre sur deux (55% du total) est cédé en bande dessinée ou en jeunesse. Pour la deuxième année consécutive, ce n'est pas le chinois mais l'espagnol qui arrive en tête des principales langues de traduction (+ de 1 660 contrats conclus).

### L'ÉDITION NUMÉRIQUE

En 2023, ce marché a généré un chiffre d'affaires de 283 M€ en légère baisse de 0,77% par rapport à 2022. La forte progression du segment littérature (+14,5%) est en partie imputable à l'amélioration de l'échantillon, avec l'arrivée de nouveaux répondants sur le segment très dynamique de la romance. Le segment professionnel et universitaire est en baisse (- 4,6%) notamment en raison de la décision certaines organisations publiques ou internationales de mise en open data de leurs publications. La part des ventes numériques dans le chiffre d'affaires total des éditeurs s'établit à 10,12%.

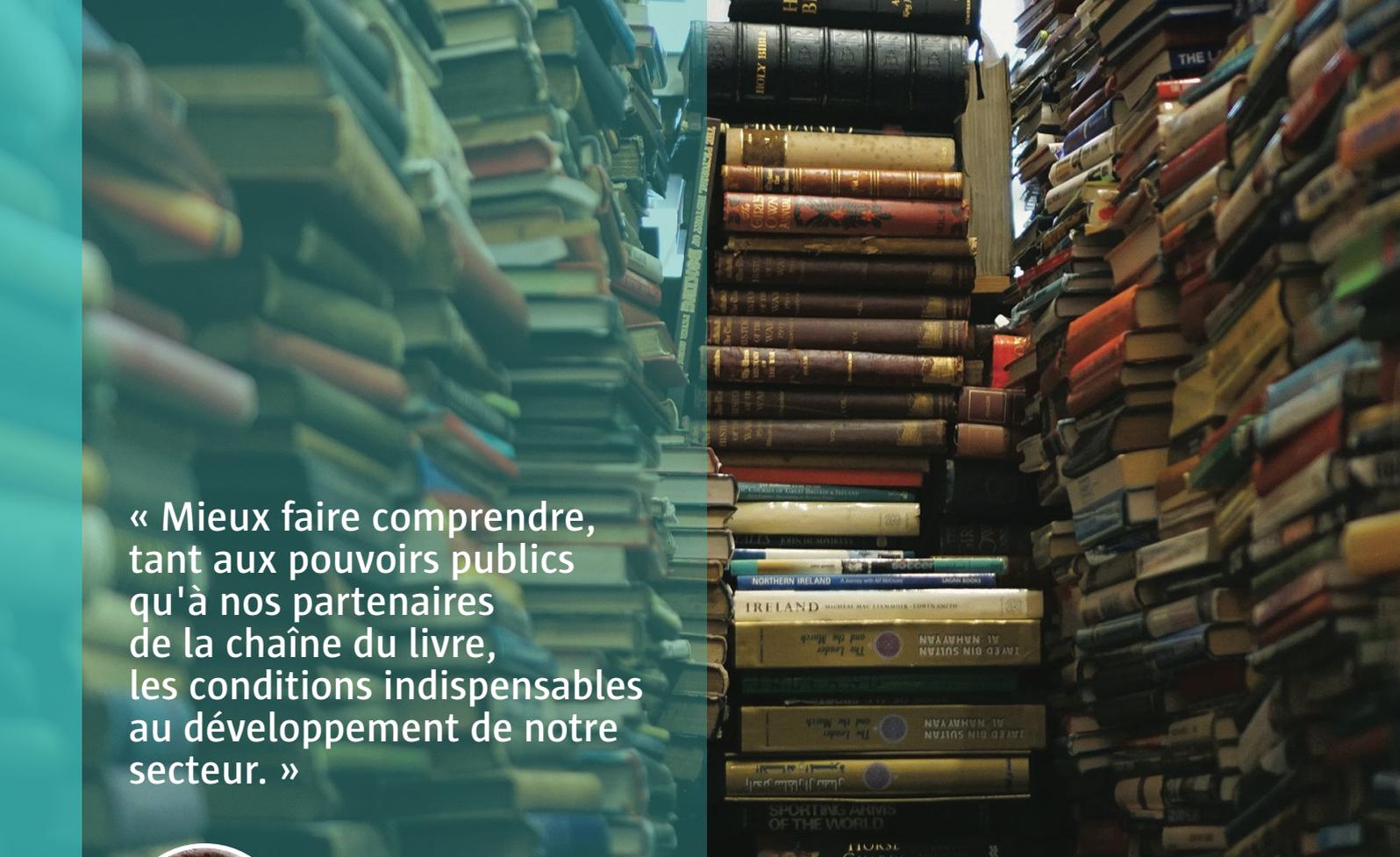
### CESSIONS ET COÉDITIONS 2023 : RÉPARTITION PAR LANGUE DE TRADUCTION



### CA DE L'ÉDITION NUMÉRIQUE EN FRANCE EN 2022 et 2023 (en millions d'euros)

	2022	2023	Évolution 2022-2023	Part des ventes numériques dans les ventes totales des éditeurs
<b>Grand public (hors littérature)</b>	18,6	18,4	- 1,28%	1,26%
<b>Littérature</b>	32,9	37,7	14,51%	6,01%
<b>Scolaire</b>	38,8	41,0	5,80%	13,83%
<b>Professionnel et Universitaire</b>	194,9	185,9	- 4,61%	44,52%
<b>Total</b>	<b>285,2</b>	<b>283,0</b>	<b>- 0,77%</b>	<b>10,12%</b>

Sources: Les chiffres de l'édition, SNE, 2023-2024



« Mieux faire comprendre, tant aux pouvoirs publics qu'à nos partenaires de la chaîne du livre, les conditions indispensables au développement de notre secteur. »



**Renaud Lefebvre**, Directeur général du SNE



Maintenir un cadre permettant aux éditeurs de faire vivre cette fragile économie de la création qu'est l'édition de livres dans un contexte de mutation concomitante des pratiques culturelles et de l'environnement technologique, telle est la mission centrale que poursuit le Syndicat national de l'édition.

Cela impose de mieux faire comprendre, tant aux pouvoirs publics qu'à nos partenaires de la chaîne du livre, les conditions indispensables au développement de notre secteur. Sanctuarisation de la liberté d'expression et du droit d'auteur, primauté de la liberté contractuelle dans le respect de bonnes pratiques en matière de contrat d'édition, régulation du marché du livre d'occasion, autant d'enjeux essentiels sur lesquels nous nous engageons et dont nous vous rendons ici compte de notre action.

Le soutien à nos adhérents dans l'exercice de leur activité, quelle que soit leur taille ou leur spécialité, constitue une des raisons d'être de notre syndicat. Face à un cadre juridique et réglementaire d'une

complexité sans cesse croissante, le renforcement de nos moyens d'accompagnement individuel figure parmi nos priorités.

Nos efforts passés et futurs portent également sur la mise à disposition de chaque éditeur des outils communs nécessaires à une lutte efficace contre le piratage, l'amélioration de la visibilité sur les rythmes de vente en librairie ou encore le suivi de leur trajectoire individuelle de transition écologique.

Le présent rapport d'activité ne rend compte que très imparfaitement de la richesse des échanges et de l'intensité des actions menées au cours de l'année écoulée. Ce travail est le fruit d'une osmose entre tous les professionnels qui mettent leur expertise et leur engagement au service des intérêts collectifs et de long terme de notre métier et une équipe du SNE totalement investie de ses enjeux. Aux uns comme aux autres, j'adresse mes plus sincères remerciements.



## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : OUI À L'INNOVATION, TOUT EN DÉFENDANT LE DROIT D'AUTEUR

**L'intelligence artificielle (IA) représente aujourd'hui un enjeu stratégique pour l'édition, le déploiement raisonné des innovations dont elle est porteuse appelle un cadre de régulation efficace.**

Si la portée des innovations induites par les techniques d'intelligence artificielle est encore difficile à évaluer, leur impact déjà avéré impose la mise en œuvre d'une régulation efficace garantissant le respect du droit d'auteur et la transparence des usages. Le règlement européen qui vient d'être adopté en a posé les premières bases, mais l'effectivité des garanties obtenues de haute lutte par les acteurs de la création reste à établir.

Le coup d'arrêt à l'entraînement des IA sans autorisation sur des contenus sous droits requiert des moyens de contrôle et de sanction à la hauteur des enjeux. Il faudra également définir le cadre dans lequel pourront être délivrées et gérées des utilisations en masse d'œuvres soumises au droit d'auteur, en s'inspirant sans doute de la large

palette de solutions d'autorisation et de rémunération éprouvées par le passé. Dans la continuité de son intense mobilisation au stade de l'élaboration du règlement, le SNE contribuera avec détermination aux travaux engagés au sein du CSPLA sur les modalités de sa mise en œuvre.

Rupture technologique de long terme, l'IA appelle un suivi stratégique afin d'en identifier et anticiper les enjeux et les impacts. La mission de réflexion du Bureau, pilotée par Juliane Charbois et Alban Cerisier, nous en livrera prochainement une première lecture globale.

L'intelligence artificielle constitue également une opportunité pour l'édition. L'assistance à des tâches de production ou encore l'amélioration de la découvrabilité des fonds, sont autant de pistes explorées activement au sein de notre métier.

Dans le foisonnement des initiatives et des solutions émergentes, il était important que le SNE organise le partage de l'information et des retours d'expérience. C'est en

particulier l'objet des Mardis de l'IA, cycle de webinaires créé à l'initiative de Virgine Clayssen et de la commission Numérique, qui depuis novembre 2023, donne la parole aux acteurs de l'innovation.

### JULIANE CHARBOIS

Directrice Juridique &  
Compliance du groupe  
Editis



*L'arrivée de l'IA est le plus grand bouleversement de l'Édition depuis 500 ans. Au-delà de l'opposition entre Culture et innovation, nous devons trouver un juste équilibre et saisir cette opportunité de réaffirmer notre rôle d'éditeur.*

## UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU SECTEUR DE L'ÉDITION

**Conscient de l'empreinte environnementale de l'activité d'édition de livres, le Syndicat national de l'édition mène depuis plusieurs années de nombreuses actions de sensibilisation auprès de ses adhérents, pour une meilleure prise en compte du développement durable dans leurs activités et pour les accompagner dans leur dynamique d'éco-responsabilité.**

Le SNE souhaite aujourd'hui renforcer son rôle dans la transition écologique du secteur de l'édition par le biais d'un plan d'action, articulé autour de mesures concrètes et innovantes. Ce plan se veut à la fois un appel à l'action et une feuille de route, rassemblant l'ensemble des acteurs de l'édition autour d'objectifs communs de responsabilité environnementale. Il se décline en trois axes principaux sur une durée de deux ans (2024-2025).

### Calculer

La première partie de ce plan consiste en un calcul de l'empreinte carbone de la filière, ainsi qu'en la mise en place d'un calculateur carbone. En effet, le SNE souhaite accompagner les éditeurs dans la réduction de leurs émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre afin d'engager l'ensemble du secteur sur la voie du respect des objectifs de réduction définis

par l'accord de Paris (2015). Ce projet a pour but d'évaluer les émissions générées par la production et la distribution des livres publiés par les éditeurs. Ce premier axe se déploiera en trois étapes :

- État des lieux et évaluation d'un état zéro des émissions de l'ensemble du secteur (base 2023),
- Construction et mise à disposition d'un outil de quantification permettant de définir et d'appliquer une méthodologie commune d'estimation des émissions et ainsi à chaque éditeur de suivre sa trajectoire carbone individuelle,
- Définition des indicateurs de suivi et des engagements de réduction collectifs.

### Analyser

La deuxième partie de ce plan permettra d'analyser le cycle de vie du livre. Dans une démarche d'écoresponsabilité et de recherche de leviers d'amélioration de sa performance environnementale, le SNE souhaite comprendre, afin de l'améliorer, l'impact environnemental du processus de production et de commercialisation de livres imprimés et numériques. Le Syndicat souhaite entamer une démarche multicritère (pour aller au-delà du calcul de l'empreinte carbone) et multi-étapes afin de prendre en compte l'ensemble du cycle de vie de l'ouvrage.

**NATHALIE BACHELIER**  
Directrice de la RSE  
du groupe Editis



*Face aux défis environnementaux de la filière, l'interprofession est clé. Partager et coopérer pour aller plus loin et plus vite est l'essence même de notre participation à la commission Environnement et Fabrication du SNE.*

### Former

Dans un troisième temps, le SNE souhaite créer un outil de formation aux enjeux environnementaux, dédié aux salariés des maisons d'édition. Les objectifs pédagogiques attendus de cette formation sont de sensibiliser et de former les collaborateurs aux enjeux environnementaux du secteur (climat et de la biodiversité) et de leur permettre d'apprendre, tout en faisant varier les paramètres et les hypothèses. L'outil de formation sera co-construit avec l'aide des professionnels et experts des maisons d'édition afin de favoriser son déploiement et son essaiage.



## LIVRE D'OCCASION : UN MARCHÉ FLORISSANT QUI FRAGILISE L'ÉDITION

**La récente étude sur le livre d'occasion réalisée par la SOFIA indique que 20% des livres ont été achetés d'occasion en 2022, ce qui représenterait un chiffre d'affaires de 351 millions d'euros. Sur ces ouvrages achetés d'occasion, le premier segment du marché, la « littérature », est particulièrement touché par le phénomène puisque plus de la moitié des exemplaires achetés d'occasion concerne ce secteur. Le SNE avance des propositions.**

L'étude de la SOFIA permet de prendre conscience d'un changement de paradigme : les ventes entre particuliers se sont largement développées via des

plateformes dédiées telles que Leboncoin ou Vinted qui facilitent ce type de transaction. De nouveaux acteurs spécialisés sur la vente de livres d'occasion ont aussi permis son essor (Momox, La Bourse aux Livres, etc.). Cette offre en ligne, devenue pléthorique, entraîne un changement profond des habitudes de consommation de la part des lecteurs. Ainsi l'achat de livres d'occasion est devenu un acte réfléchi, là où il était, il y a encore dix ans, un acte d'achat opportuniste. En 2022, parmi les acheteurs d'occasion, un sur deux déclare avoir acheté d'occasion alors qu'il pensait initialement se procurer un ouvrage neuf.

Devant ces constats (augmentation des achats et de l'offre de livres d'occasion) la chaîne de création financée par les ventes de livres neufs est largement mise en danger. Le prix unique du livre, pilier de la loi Lang de 1981, est aussi mis à mal par des offres mettant en concurrence le prix du livre neuf face au prix du livre d'occasion, au même endroit.

Afin de pouvoir pérenniser la chaîne de création, qui fait la richesse de la production éditoriale française, il semble nécessaire que les auteurs et les éditeurs, qui en sont les artisans, puissent percevoir, directement ou indirectement, une rémunération sur la vente de livres d'occasion.

Il s'agit donc de concilier la pratique du livre d'occasion, qui aujourd'hui profite essentiellement aux plateformes en ligne, avec les grands équilibres de la création éditoriale : son financement et sa diversité.

Sujet déjà identifié depuis plusieurs années par la filière, le livre d'occasion avait fait l'objet de prises de positions du sénateur André Vallini et du député Hervé Gaymard, qui avaient chacun demandé au gouvernement d'élaborer des pistes de travail dès 2013.

Fin 2023, le SNE a lancé son propre groupe de travail pour élaborer plusieurs scénarios de solutions concrètes.

Après des premières discussions avec les représentants d'auteurs et le ministère de la Culture, le Syndicat a pu sensibiliser sur le sujet au plus haut niveau de l'Etat à l'occasion du Festival du Livre de Paris. L'appui du Président de la République à la proposition du SNE d'une contribution sur le livre d'occasion a été accueilli avec satisfaction par les éditeurs.

**MARION GLÉNAT-CORVELER**  
Présidente du directoire  
des Éditions Glénat  
et membre du bureau  
du SNE



*Le livre d'occasion est un enjeu capital pour la filière. Il s'agit de concilier sa pratique, qui aujourd'hui profite essentiellement aux plateformes en ligne, avec les grands équilibres de la création éditoriale. Ceux de son financement et de sa diversité.*



## UNE ANNÉE DE MOBILISATION POUR TOUTE LA CHAÎNE DU LIVRE

L'année 2023 a été marquée par des projets menés en partenariat avec tous les acteurs de la chaîne du livre. Libraires, auteurs, distributeurs, éditeurs ont collaboré pour avancer sur de nombreux projets, notamment le projet Filéas (booktracking). Éditeurs et cessionnaires de droits se sont réunis afin d'établir un dialogue entre éditeurs français et francophones. Le SNE a créé avec la SGDL, et le soutien de la Sofia, un fonds d'indemnisation à destination des auteurs en cas de liquidation judiciaire de leur maison d'édition.

## DE NOUVELLES AVANCÉES DANS LE DIALOGUE AVEC LES AUTEURS

**À la suite de l'accord du 20 décembre 2022, les discussions entre les représentants d'organisations d'auteurs et le Syndicat national de l'édition se sont poursuivies en 2023 sous l'égide du ministère de la Culture.**

Si les questions de rémunération minimum ou de rémunération décorrélée de l'exploitation de l'œuvre sont demeurées hors périmètre de ces discussions interprofessionnelles, ces échanges ont toutefois principalement concerné des sujets en lien avec la rémunération de l'auteur. Les discussions ont ainsi porté sur la rémunération de l'auteur en cas de solde total, l'assiette de rémunération de l'auteur dans le cas de cession de droits à des tiers, le

principe de progressivité des taux de rémunération, la rémunération de l'auteur pour ses ventes à l'export, la rémunération de l'auteur pour des prestations particulières et les pratiques liées à l'à-valoir (amortissement, calendrier de paiement).

Ces discussions ont mis en évidence la nécessité d'encourager un certain nombre de pratiques vertueuses, qui seront identifiées dans un recueil, pour en faciliter la prise en compte et l'appropriation par les éditeurs en tenant compte des spécificités de chaque secteur éditorial. Ces bonnes pratiques s'inscrivent dans le respect du droit d'auteur, du cadre juridique du contrat d'édition et de la liberté contractuelle. Enfin, ces discussions ont été

également l'occasion d'identifier des pratiques qui peuvent être génératrices de conflits. Il est apparu opportun de créer un mécanisme de résolution amiable, véritable alternative au juge, et ce, d'autant que l'accord de 2014 prévoyait déjà la création d'une commission de règlement alternatif des litiges. Le SNE renouvelle sa volonté de poursuivre le dialogue avec les représentants des auteurs, dans le respect d'un modèle économique et juridique reconnu qui permet de soutenir la vitalité de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre et de garantir la diversité éditoriale.

Sur le site du SNE

Fonds d'indemnisation des auteurs



### UN FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR INDÉMNISER L'AUTEUR DONT L'ÉDITEUR FAIT FAILLITE

- Dans le cadre de leur mission de défense de la culture et du droit d'auteur, le SNE et la SGDL ont créé conjointement, avec le soutien de la SOFIA, un fonds d'indemnisation venant renforcer la protection des auteurs en cas de liquidation judiciaire d'une société d'édition.
- Depuis la loi Darcos du 30 décembre 2021, le Code de la Propriété intellectuelle impose désormais aux liquidateurs judiciaires d'informer individuellement chaque auteur du montant de sa créance à la date de la liquidation.
- Les auteurs de livres ainsi avisés, peuvent, s'ils justifient d'une créance admise et non honorée au terme de la procédure de liquidation, déposer auprès de ce fonds une demande d'indemnisation qui sera, au préalable, instruite par la SGDL et présentée devant une commission chargée de statuer.

### VERS LA CRÉATION D'UNE COMMISSION DE RÈGLEMENT DES LITIGES

Le SNE avance avec les représentants des auteurs sur un projet de commission de règlement alternatif des litiges auteurs-éditeurs, saisie en cas de différends dans l'application du contrat d'édition.

Cette future commission a vocation à instruire les différends entre auteurs et éditeurs et pourrait être saisie par tout auteur qui s'estime confronté à des pratiques abusives en ce qui concerne le contrat d'édition.

## FILÉAS, UN OUTIL DE SUIVI DES VENTES POUR AUTEURS ET ÉDITEURS

**Le Syndicat national de l'édition s'est mobilisé pour lancer le portail Filéas, outil de suivi des ventes de livres. Le projet Filéas (Fil d'information libraires, éditeurs, auteurs) a été présenté lors de la matinée dédiée aux professionnels du Festival du Livre de Paris 2024 le vendredi 12 avril.**

Le Syndicat national de l'édition a engagé depuis plusieurs mois une vaste réflexion sur la mise à disposition fréquente des chiffres de vente des livres aux auteurs et

aux éditeurs, avec l'objectif de disposer d'une information régulière, fiable et sécurisée en provenance des points de vente et de continuer ainsi la transformation numérique de la filière. Fort de la mobilisation désormais exprimée par les principaux détaillants du livre, le SNE va s'attacher, en étroite relation avec les représentants des auteurs, des établissements et des institutions partenaires, à mettre en œuvre le portail Filéas ces prochains mois, avec un objectif d'ouverture dès 2025. La connaissance des

ventes de livres permettra également aux éditeurs de tirer au plus juste afin de prévenir à la fois les ruptures et les sur-tirages, répondant à un double enjeu économique et environnemental.

### GÉRER LES DROITS D'AUTEUR

Cette année, quatre webinaires à destination des éditeurs ont été organisés par la commission économique du SNE afin de présenter différents logiciels de gestion de droits d'auteur.

### ÉLARGISSEMENT DE LA PUBLICITÉ TÉLÉVISÉE

Le décret autorisant pour 2 ans la publicité pour le livre à la télévision, paru le 5 avril 2024, fait craindre aux professionnels de l'édition une fragilisation du secteur et un appauvrissement de la création littéraire. Le SNE déplore que la phase d'expérimentation ne soit accompagnée d'aucun engagement en faveur de la promotion de la lecture à la télévision.

### UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES

- > La rédaction d'un guide des bonnes pratiques dans les relations auteurs-éditeurs au titre du contrat d'édition a été amorcée.
- > La rédaction de ce guide sera accompagnée d'une mise à jour du contrat type d'édition et des commentaires associés.
- > Le contrat type du SNE ainsi refondu sera conforme aux évolutions introduites par l'accord du 20 décembre 2022 et formalisera

les bonnes pratiques élaborées en parallèle. > Enrichi de commentaires et contenant de nombreuses options, le contrat type du SNE conservera une approche pédagogique et la possibilité d'être adapté à de nombreuses situations particulières ce qui en fait une référence pour notre secteur, très largement en usage au sein des maisons d'édition membres du SNE.

## QUESTIONS À



**Harriet Seegmuller,**  
Directrice du projet Filéas

**Quelles sont les prochaines étapes de travail ?**  
L'année 2023 a permis, sous l'impulsion du SNE et lors de multiples ateliers de travail avec les auteurs, les libraires et les éditeurs, de poser les bases du projet Filéas, de définir les besoins et de réaliser un cahier des charges précis pour ce futur outil statistique. Nous entrons à présent dans une phase plus concrète de réalisation du projet. Plusieurs jalons nous attendent, à savoir tout d'abord la finalisation des statuts de la structure et la mise

en place de la gouvernance du projet. Nous allons travailler, de pair avec le réseau des détaillants et Dilicom, à récupérer les données de ventes que nous souhaitons collecter de la manière la plus exhaustive possible, en garantissant à tout prix leur anonymisation. Nous nous consacrerons par ailleurs rapidement au déploiement de la plateforme web sécurisée qui permettra aux exploitants de la chaîne du livre de consulter leurs données de ventes, avec une gestion fine des droits d'accès.

## DE NOUVEAUX CHIFFRES POUR ÉCLAIRER LE PARTAGE DE LA VALEUR

**Pour la première fois, le Syndicat national de l'édition (SNE) a mesuré sur la base d'un échantillon représentatif le partage de la valeur générée par l'édition de livres : en moyenne, 25% du chiffre d'affaires net d'une maison d'édition revient aux auteurs et 18% est conservé par l'éditeur, une fois ses coûts directs assumés.**

Dans le cadre des discussions menées en 2023 avec les organisations d'auteurs, le Syndicat national de l'édition a jugé nécessaire d'aborder de manière factuelle et objective la question du partage de la valeur entre auteurs et éditeurs, en réalisant une étude approfondie. Le prix de vente du livre est réparti pour moitié entre les libraires, distributeurs et diffuseurs, tandis que l'autre moitié constitue le chiffre d'affaires net de l'éditeur. Le partage de la valeur entre auteurs et éditeurs est donc étudié sur la base des seules recettes perçues par l'éditeur.

Cette étude a vocation à contribuer à une meilleure compréhension des

réalités économiques des éditeurs et à documenter le partage de la valeur entre auteurs et éditeurs. La valeur générée, soit la marge sur coûts directs avant droits d'auteurs, s'établit à 42,6% du CA net éditeur qui se répartit entre les droits perçus par les auteurs (24,8%) et ce qui est conservé par l'éditeur (17,8%) pour couvrir ses frais de structure (12,9%) et contribuer à son résultat d'exploitation avant impôts (4,9%). Afin d'avoir une vision la plus globale possible, le SNE s'est appuyé sur 5 segments éditoriaux, représentant 68,5% du marché total du livre en France : la littérature générale (littérature ; documents, essais et actualité ; sciences humaines et sociales ; religion), la littérature jeunesse, la bande dessinée (hors mangas), le livre pratique, ainsi que le livre d'art.

Cette étude a été réalisée sur les comptes sociaux 2022 d'un échantillon de maisons d'édition membres du SNE selon une méthodologie revue par un cabinet indépendant. Avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros au prix

En termes de calendrier, nous voulons proposer une première version beta du futur site d'ici fin 2024 avec l'ambition, courant 2025, d'ouvrir la plateforme à l'ensemble des acteurs de la filière.

### Qu'est-ce que ce projet va apporter à la chaîne du livre ?

Les impacts de Filéas sur l'industrie du livre sont positifs et enthousiasmants : outre la modernisation des outils du secteur et la collaboration entre tous les acteurs que cette

mise en commun des données implique, plusieurs enjeux majeurs se dégagent. D'abord la possibilité d'avoir enfin un accès rapide, simple à l'information des ventes d'ouvrages en librairie. Pour les auteurs, il faut attendre aujourd'hui les redditions (annuelles) pour connaître ces chiffres. La future plateforme leur permettra d'accéder en toute transparence à ces données, et donc de pouvoir anticiper au mieux leurs revenus à venir. Pour les exploitants et les éditeurs en particulier,

**GUY MAUCOLLOT**  
Directeur financier du groupe Albin Michel et président de la commission Économique du SNE



*Documenter le partage de la valeur entre auteurs et éditeurs de manière fiable et transparente a été le fil directeur de cette étude. Fruit d'un travail collectif, cette étude permet d'éclairer les réalités économiques de notre secteur.*

public hors taxes, l'échantillon représente 29,2% du marché sur les 5 genres éditoriaux entrant dans le périmètre de l'étude. Elle a été présentée en février aux organisations d'auteurs, à la presse et à des parlementaires.

Sur le site du SNE

Étude sur le partage de la valeur entre auteurs et éditeurs



Filéas est un formidable outil de pilotage et d'aide à la décision. La visibilité sur les ventes doit permettre d'optimiser les mises en place, les retirages et de limiter tant que possible les ruptures de stock.

Filéas répond enfin à une problématique environnementale et économique importante : mieux calibrer les retirages (voire les tirages à terme) signifie également réduire significativement le nombre d'invendus.

## LES TONNAGES DE LIVRES TRANSPORTÉS DANS L'ÉDITION : RETOURS, PILON ET RECYCLAGE

**En décembre 2023, la commission Environnement et Fabrication du SNE a publié son étude sur les tonnages de livres transportés par les distributeurs en 2021 et 2022.**

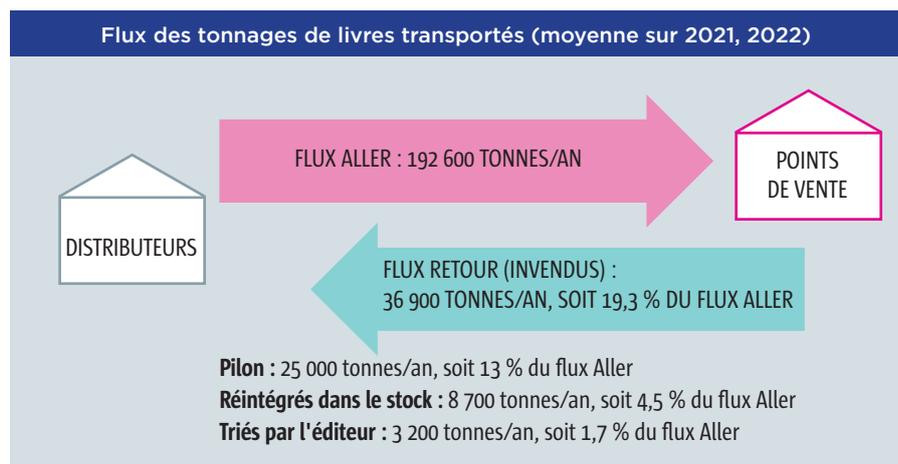
Cette étude mesure le flux aller, qui correspond au transport des ouvrages des distributeurs vers les points de vente et le flux retour qui correspond aux livres invendus. Si le flux aller est en baisse régulière depuis plusieurs années, les taux de retours et de pilon ont également baissé durant ces dernières années. Cette baisse est le fruit d'une meilleure gestion des tirages et des stocks par les éditeurs, en collaboration avec leurs imprimeurs, leurs diffuseurs et leurs distributeurs. L'année 2020, atypique en raison de la crise sanitaire, se caractérise par une baisse considérable des retours. En 2021, en raison des tensions sur le marché du papier, les points de vente ont eu tendance à surstocker des ouvrages, pour ne

pas « manquer » de livres à Noël. Les taux de retours sont donc restés sur une tendance basse. En revanche, en 2022, les taux de retours ont augmenté par effet de « rattrapage », restant néanmoins inférieurs à ceux de 2019. Clic.EDi et le projet Filéas, outil de suivi des ventes de livre, devraient permettre d'optimiser

les flux d'informations et de mieux régler les politiques de tirages et de réimpressions.

Sur le site du SNE

Étude sur les tonnages de livres transportés dans l'édition



### GESTION DES LIVRES INVENDUS ET LOI AGEC

> Le ministère de la Culture et le ministère de la Transition Écologique ont souhaité élaborer une doctrine administrative pour le secteur du livre concernant la façon dont peut être appréhendée la réglementation interdisant la destruction des invendus non alimentaires et favorisant la pratique de don, en application de l'article 35 de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, et du décret n°2020-1724 du 28 décembre 2020. Compte tenu des possibles

implications juridiques et économiques au regard de la loi sur le prix du livre et sur les relations contractuelles entre auteurs et éditeurs, le SNE a relayé cette doctrine importante auprès de ses adhérents. Pour rappel, si la destruction (mise en décharge et incinération) des produits non alimentaires invendus est interdite, les opérations de pilon s'en distinguent et restent admises dans la mesure où elles conduisent à recycler les livres invendus.

### RENCONTRES INÉDITES ENTRE ÉDITEURS ET LIBRAIRES

Cette année, la commission des Usages Commerciaux du SNE et le SLF ont mis en place un système de rencontres entre éditeurs et libraires. Une quarantaine de binômes libraire-éditeur ont pu passer une journée type en librairie et échanger sur la réalité du terrain : réception des commandes, mise en place des ouvrages, retours, fonctionnement des logiciels SSII, travail des offices, rendez-vous avec les représentants, etc.

## POLITIQUE DU LIVRE FRANÇAIS À L'INTERNATIONAL : VERS DE NOUVELLES PERSPECTIVES

**Lors de son discours d'inauguration de la Cité Internationale de la langue française de Villers-Cotterêts en octobre 2023, le Président de la République Emmanuel Macron a évoqué le fait de vouloir multiplier les traductions d'auteurs francophones et encourager les extraductions.**

Dans cette dynamique, les ministères de la Culture et des Affaires étrangères ont lancé une mission de concertation avec les acteurs du livre autour de la « politique du livre à

l'international ». Cette concertation se déroule dans la perspective du futur Sommet de la Francophonie qui aura lieu en France en octobre 2024. Les réunions de travail ont été organisées autour de trois axes de réflexion : la diffusion du livre français en langue originale, la traduction et la cession de droits dans le monde et dans l'espace francophone et la promotion par la présence des acteurs de la chaîne du livre à l'étranger. Ces discussions ont pour objectif de cartographier les aides et les programmes de soutien existant

au niveau des différents opérateurs que sont le CNL, l'Institut français, le BIEF ou encore la Centrale de l'édition, réunissant ainsi traducteurs, exportateurs, auteurs et éditeurs.

### SIGNATURE DE LA CHARTE SUR LES MODIFICATIONS DE PRIX DU LIVRE

► Le 11 avril 2024, lors de l'inauguration du Festival du Livre de Paris, la Charte interprofessionnelle sur les modifications de prix du livre et leur marquage a été signée sous la présidence de Rachida Dati, ministre de la Culture, en présence de Jean-Philippe Mochon, Médiateur du Livre. Les signataires de la charte se sont accordés sur les principes à suivre lors des changements de prix opérés par l'éditeur.

## ENTRÉE EN APPLICATION DES NOUVEAUX TARIFS MINIMAUX DE FRAIS DE PORT

**Depuis le 7 octobre 2023, toute commande de livres neufs inférieure à un prix de 35€ doit faire l'objet d'une facturation minimum de frais de port de 3€.**

L'arrêté du 4 avril 2023, issu de la loi Darcos, a fixé, sur recommandation de l'ARCEP, un montant minimal de tarification du service de livraison du livre de 3€ TTC pour toute commande comprenant un ou plusieurs livres neufs dont la valeur d'achat est inférieure à 35€ TTC. Ce n'est que si la commande de livres est d'un prix supérieur à 35€ TTC que des frais d'expédition inférieurs à ce tarif minimal pourront s'appliquer. Cette nouvelle disposition s'applique aux commandes des livres répondant à la définition fiscale du livre disponible dans le BOFIP :

« Un livre est un ensemble imprimé, illustré ou non, publié sous un titre, ayant pour objet la reproduction d'une œuvre de l'esprit d'un ou plusieurs auteurs en vue de l'enseignement, de la diffusion de la pensée et de la culture. Pour être considéré comme un livre, un ouvrage doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

- 1/ être constitué d'éléments imprimés ;
- 2/ reproduire une œuvre de l'esprit ;
- 3/ ne pas présenter un caractère commercial ou publicitaire marqué ;
- 4/ ne pas contenir un espace important destiné à être rempli par le lecteur ».

Cette règle s'applique également aux éditeurs réalisant de la vente directe, ou encore à un colis mixte (mélant un ou plusieurs livres avec un ou plusieurs autres produits) si le

ou les livres au sein de ce colis mixte ont une valeur d'achat inférieure à 35€ TTC. L'arrêté a été contesté par Amazon devant le Conseil d'État, qui a choisi de saisir la Cour de justice de l'Union européenne sur des questions préjudicielles relatives à la conformité au droit européen de cette réglementation. Toutefois, il reste en vigueur, sans attendre les décisions du Conseil d'État ou de la CJUE. En cas de non-respect de ces nouvelles règles de tarification des frais de port, une peine d'amende contraventionnelle s'applique, pouvant aller jusqu'à 450€ par infraction.

# ÉDITION NUMÉRIQUE

## ASSISES DU LIVRE NUMÉRIQUE

### EDRLaB, LES AVANCÉES DE 2023

**L'European Digital Reading Lab (EDRLab), laboratoire de développement dédié à la lecture numérique dont le SNE est membre fondateur, compte cette année 65 membres professionnels qui ont pu coopérer au sein des groupes de travail dédiés à l'accessibilité et aux bibliothèques numériques.**

**THORIUM READER 2.4.1.** Cette application de lecture gratuite, accessible, multilingue et multiformat permet de lire les ePUB 3, les fichiers PDF, Daisy et les livres audio. La version sortie en mars 2024 apporte des corrections et présente de nouvelles fonctionnalités.

**ABE Lab (Accessible Blacklist Ebooks Laboratory).** La plupart des titres de fonds ont été produits avant l'entrée en vigueur de la directive et sont toujours en vente. Rendre le fonds accessible peut rapidement devenir coûteux et difficile lorsqu'il s'agit de millions de titres. ABE Lab est un projet de coopération européenne à petite échelle coordonné par EDRLab. Ses partenaires sont la Bibliothèque nationale des Pays-Bas et la *Fondazione LIA (Libri Italiani Accessibili)*. L'objectif de ce projet est de fournir des lignes directrices aux éditeurs européens quant aux options possibles et aux coûts envisageables pour rendre leurs livres numériques de fonds accessibles.

**Signalement des titres accessibles sur les sites web.** EDRLab travaille à la création de deux sites internet. Le premier proposerait des recommandations pour un affichage harmonieux des informations d'accessibilité d'un livre numérique avant son achat pour que les lecteurs choisissent un livre en fonction de leurs besoins. La seconde plateforme, Lina 25, est un site listant les ressources pour un écosystème de publication numérique accessible. Cette plateforme est en ligne depuis janvier 2023 mais son contenu reste modifiable jusqu'à juin 2025.

## ONZIÈME RENTRÉE LITTÉRAIRE ACCESSIBLE

Pour la onzième année consécutive, les éditeurs se sont mobilisés pour rendre les livres accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes au moment de la rentrée littéraire. Au total, depuis 2013, cette initiative a permis de rendre accessible de façon anticipée près de 3 000 titres de la rentrée littéraire !

Cette opération repose sur la participation volontaire des éditeurs qui fournissent pendant l'été les fichiers numériques de leur rentrée littéraire, afin que ceux-ci soient adaptés, c'est-à-dire disponibles dans un format lisible par les personnes atteintes d'un handicap visuel.

## LES MARDIS DE L'IA, POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES ENJEUX LIÉS À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

► En tant que veille technologique, l'objectif des Mardis de l'IA, organisés par le Syndicat national de l'édition et sa commission Numérique, est de participer au développement des connaissances et de la compréhension de l'intelligence artificielle par les éditeurs, en donnant la parole à des professionnels du monde de la culture disposant d'une expérience dans son utilisation. Cette année, trois webinaires ont déjà eu lieu. Le premier se consacrait à deux questions principales : quels sont les bons usages de l'IA dans le design ? Comment intégrer l'IA dans les processus créatifs ?

Il était animé par Étienne Mineur, professeur et graphiste. Le second webinaire s'intitulait « GenIA-L, la première solution européenne d'IA générative en matière d'édition juridique » et était animé par Anne Grèze, éditrice juridique depuis plus de 20 ans. Le troisième webinaire, animé par Yann Houry, directeur de l'innovation pédagogique et technologique au Lycée Français International de Hong Kong, portait sur l'éducation et l'utilisation de l'IA en classe. La dernière édition des Mardis de l'IA a été consacrée au livre audio, Constance Parpoil (Storytel) était l'invitée d'honneur.

## L'ACCESSIBILITÉ AU CŒUR DES ASSISES DU LIVRE NUMÉRIQUE

**Depuis leur création en 2008, les Assises du livre numérique sont un lieu de débat, de pédagogie et de prospective sur le développement numérique dans le domaine de l'édition. Le 28 novembre 2023 s'est tenue la 24<sup>e</sup> édition de ces Assises à la BnF. Comme lors des précédentes éditions, chercheurs et professionnels ont échangé sur les développements stratégiques du secteur à l'ère du numérique. Cette nouvelle édition était consacrée à l'accessibilité dans le monde du livre.**

La journée organisée avec le soutien de la Sofia et du CFC a débuté par une conférence inaugurale de Jacques Semelin, auteur, historien et directeur de recherche émérite au CNRS. Des professionnels de l'édition sont ensuite venus témoigner de leurs expériences et partager leurs pratiques sur de nombreuses questions. Qu'est-ce qu'un livre numérique nativement accessible ? Comment se préparer aux obligations instaurées par l'entrée en vigueur prochaine de la Directive européenne sur l'accessibilité (juin 2025 pour les nouveautés, juin 2030

pour le fonds) ? Quelles formations, quelles évolutions sont à prévoir ? Quels sont les publics concernés ? Comment vont s'articuler l'édition adaptée et l'édition numérique nativement accessible ? Autant de questions auxquelles de nombreux professionnels ont répondu au cours de conférences, de tables-rondes et d'interviews, réalisées en partenariat avec Livres Hebdo.

Sur le site du SNE

Synthèses des Assises du Livre numérique



## LE SNE AIDE LES ÉDITEURS À RENDRE LEURS LIVRES NATIVEMENT ACCESSIBLES

**Le 14 août 2023, la Directive européenne 2019-882 relative à l'accessibilité des biens et des services a rendu obligatoire dès le 28 juin 2025 la production de livres numériques nativement accessibles aux lecteurs en situation de handicap.**

Pour l'industrie du livre, cela signifie que les livres électroniques, les appareils de lecture et les boutiques en ligne doivent être nativement accessibles au plus tard à cette date. Le SNE met tout en œuvre pour informer les éditeurs et les accompagner dans la mise en

pratique de cette directive. L'ARCOM sera l'autorité chargée du respect de ces exigences d'accessibilité pour le livre numérique.

Le SNE a élaboré une fiche technique sur les obligations actuelles des éditeurs en précisant les obligations à venir. Le groupe Normes & Standards du SNE a travaillé sur un cahier des charges techniques afin d'aider les éditeurs à produire des ePUBs « textuels » nativement accessibles, que le SNE invite les éditeurs à tester.

**LOUIS MARLE**

Responsable de production numérique chez Albin Michel et représentant du groupe Normes & Standards



*L'accessibilité doit être le pivot de tous les acteurs de la chaîne du livre. Structurer les textes, décrire les éléments non textuels, enrichir les métadonnées sont les réflexes à acquérir maintenant.*



## RÉFORMES : ENTRE ENTHOUSIASME ET INCERTITUDES

**Le ministère de l'Éducation nationale a connu pas moins de quatre ministres entre juin 2023 et mai 2024. Si la situation semble aujourd'hui stabilisée, ces changements successifs ont eu pour conséquence de créer un climat agité dans la mise en œuvre des réformes annoncées, sans cesse réaménagées. Le constat déjà effectué ces dernières années se confirme : le délai imparti aux éditeurs entre la publication des programmes et leur entrée en vigueur se réduit comme peau de chagrin.**

Dès son arrivée à la tête du ministère, Gabriel Attal a lancé une mission intitulée « Exigence des savoirs », qui avait pour objectif de définir une série d'actions destinées à remonter le niveau des élèves au primaire, notamment en français et en mathématiques. Le discours prononcé le 5 décembre 2023 a été très bien accueilli par les éditeurs : le manuel scolaire y était mis en avant, comme outil indispensable aux apprentissages. Il était également question du financement, ce qui est un corollaire indispensable à la réussite d'une réforme : sans financement, pas ou

peu de manuels entre les mains des enseignants et de tous les élèves.

### **VERS UNE LABELLISATION DES MANUELS SCOLAIRES**

Seul point d'inquiétude : le retour d'un principe de labellisation des manuels scolaires. Serpent de mer de l'édition scolaire, ce sujet n'était pas réapparu depuis plusieurs années. Dans ce même discours, Gabriel Attal annonçait : « Une procédure de labellisation sera mise en place pour certifier les manuels scolaires tout en respectant la liberté éditoriale des éditeurs et la liberté pédagogique des professeurs. Cette procédure associera laboratoires de recherche, professeurs et inspecteurs généraux. Les certificateurs analyseront les manuels édités et proposeront leur labellisation dès lors que les critères définis dans le cahier des charges national seront respectés. » Cette procédure devait être mise en place à la rentrée 2024 *a minima* pour les manuels de lecture et de mathématiques en CP et CE1. Ce calendrier est pour le moment repoussé, l'écriture des textes et leur validation ayant pris beaucoup de retard.

### **UN DISPOSITIF DÉJÀ VERTUEUX**

Les éditeurs rappellent que le système français de conception des manuels scolaires repose sur un processus d'ores et déjà vertueux, dont le circuit

se déroule comme suit :

- publication des programmes par le ministère de l'Éducation nationale ;
- conception et édition d'un manuel, outil central de la pédagogie basé sur des parcours pédagogiques structurés, construit autour d'un collectif regroupant des enseignants-chercheurs, des formateurs, des enseignants de terrain, et, dans la plupart des cas, des inspecteurs. Chaque manuel est la traduction d'un programme et prend en compte les avancées de la recherche disciplinaire et didactique ;
- choix par les enseignants dans l'exercice de leur liberté pédagogique, qui garantit une amélioration continue des manuels.

Ce dispositif permet une régulation naturelle, car il oblige les éditeurs à corriger – ou le cas échéant, à reprendre entièrement – les manuels qui ne sont pas prescrits par les enseignants. Ce fonctionnement vertueux repose à la fois sur la liberté pédagogique des enseignants et sur la liberté éditoriale des éditeurs. Un système de labellisation stricte remettrait partiellement en cause ces deux libertés.

Ces éléments ont été portés par les éditeurs scolaires auprès du cabinet et de la DGESCO, au ministère de l'Éducation nationale, ainsi qu'au ministère de la Culture.



Site ministère Éducation nationale

[www.education.gouv.fr/choc-des-savoirs-une-mobilisation-generale-pour-elever-le-niveau-de-notre-ecole-380226](http://www.education.gouv.fr/choc-des-savoirs-une-mobilisation-generale-pour-elever-le-niveau-de-notre-ecole-380226)

## RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

En 2024, la Région Île-de-France a pris la décision de remplacer les manuels numériques par une plateforme unique proposant des « granules », c'est-à-dire des manuels découpés et structurés en de multiples fichiers.

Les éditeurs ont tenté d'ouvrir un dialogue avec la Région, afin d'alerter sur les risques, notamment pédagogiques, que ce choix va inévitablement provoquer. Alors que les manuels sont des outils complexes et structurés (double-

page - séquence - progression) qui respectent et mettent en œuvre les programmes scolaires du ministère de l'Éducation nationale, les éditeurs craignent que la mise en place de cette plateforme, qui déstructure leurs contenus et prive les élèves de la qualité des constructions pédagogiques jusqu'alors à leur disposition, ne dégrade fortement leur proposition pédagogique. À ce stade, des discussions sont encore en cours.

### UNE CHARTE ÉGALITÉ/DIVERSITÉ : AIDE-MÉMOIRE À DESTINATION DES ÉQUIPES ÉDITORIALES

Agnès Saal, haute fonctionnaire à l'égalité, à la diversité et à la prévention des discriminations, et Claude Roiron, haute fonctionnaire à l'égalité filles-garçons, ont sollicité des éditeurs scolaires et des inspecteurs généraux en vue de rédiger une Charte autour des questions d'égalité et de diversité. Si ces sujets sont d'ores et déjà pris en compte par les maisons d'édition au moment de la conception des manuels, un rappel des grands principes et des propositions opérationnelles est toujours utile.

La signature de la Charte doit intervenir à la rentrée 2024 ; elle a été conçue comme un aide-mémoire à destination des équipes éditoriales.

### SOUTENANCE DE LA THÈSE DE CÉLINE CAMUSSON



Le 4 décembre 2023, Céline Camusson a brillamment soutenu la thèse « Conception et usage par les enseignants des supports de classe, entre contraintes et ressources. Les pratiques des maîtres de cours moyen en histoire et étude de la langue : quels potentiels effets inégalitaires ? », pour laquelle nous avons passé une convention CIFRE en 2018. La richesse de ces travaux offre aux éditeurs des pistes de travail très intéressantes, et leur permet d'aller toujours vers plus d'exigences dans la qualité des ressources pédagogiques.

Pour accéder à la thèse, envoyez un message à [contact@lesediteursdeducation.com](mailto:contact@lesediteursdeducation.com)

### ACCESSIBILITÉ : DERNIÈRE LIGNE DROITE

La date du 28 juin 2025 se rapproche, et l'année qui vient de s'écouler a été l'occasion de lancer de nombreuses actions dans la perspective d'une mise en accessibilité native de manuels scolaires :

- > Création d'un COFIL au sein du ministère de l'Éducation nationale ;
- > Rencontres avec les associations spécialisées, afin d'échanger sur les besoins, pour mieux les comprendre et les appréhender ;
- > Prises en compte des questions d'ordre pédagogique, comme une éventuelle dégradation d'une ressource mise à disposition de tous les élèves, avec ou sans handicap ;
- > Dialogue avec l'ARCOM, l'autorité de contrôle désignée par les textes de transposition de la directive européenne ;
- > Webinaire et échanges réguliers avec les éditeurs scolaires.



## AVANCÉES JURIDIQUES ET DÉFENSE DU DROIT D'AUTEUR

En France, en Europe avec la Fédération des Éditeurs Européens ou à l'international avec l'Union Internationale des Éditeurs, l'action du SNE en matière juridique n'a pas faibli en 2023. L'année a été marquée par de nombreuses discussions autour de l'intelligence artificielle, avec une volonté de défendre le droit d'auteur. Ces discussions ont mené à l'adoption définitive du règlement IA en mai 2024. Alors que le droit d'auteur est également mis à mal par le piratage ou encore par des exceptions, le travail du Syndicat pour sa défense demeure essentiel.

## PREMIÈRES RENCONTRES SUR LA SCIENCE OUVERTE

**Les premières Rencontres sur la science ouverte, son articulation avec la liberté académique et le droit d'auteur ont été organisées par le SNE, la FNPS (Fédération nationale de la presse spécialisée) et la SGDL (Société des gens de lettres), le 5 octobre 2023 à la Mairie du XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris.**

Elles se sont déroulées sous le parrainage des sénateurs Laure Darcos et Pierre Ouzoulias, membres de la Commission Culture du Sénat et de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST). Elles ont abordé une question principale : quels modèles économiques pour quelle liberté académique ?

Les rencontres visaient à réunir les différentes parties prenantes – chercheurs, instituts de recherche, universités, bibliothèques, éditeurs, représentants des auteurs, juristes, pouvoirs publics, y compris le Médiateur du Livre, et parlementaires – afin d'échanger sur les implications des politiques de science ouverte promues à l'échelle européenne comme en France (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, CNRS...), notamment sur le droit d'auteur.

Dans cette perspective, une série d'intervenants ont pris la parole sur ces différentes orientations et sur leur incidence sur les droits des chercheurs et l'exploitation paisible des œuvres par les éditeurs. Les interrogations concernant l'articulation entre ces différentes pratiques, le régime du droit d'auteur, le principe de liberté académique et les modèles économiques ont été abordés autour de deux tables rondes. La première était consacrée au lien entre droit d'auteur et science ouverte, plus précisément aux dimensions politico-juridiques et à la liberté académique, tandis que

la deuxième table ronde avait pour thème « l'ouverture de la science », s'intéressant aux modèles économiques de la bibliodiversité.

Aujourd'hui, le principe d'un accès libre aux résultats de la recherche publique fait consensus. Mais les choix politiques quant aux modalités n'étant pas sans implication, il a paru essentiel de donner à chacun l'occasion d'échanger sur les différents engagements.

En savoir +



Rencontres Science ouverte



### Disparition de François Gèze

Pour le groupe Universitaire, l'année 2023 a été marquée par la disparition de François Gèze, son président depuis sa création en 1995. Toute l'interprofession mais aussi ses interlocuteurs des pouvoirs publics ont salué le travail de cet homme engagé, militant et enthousiaste.

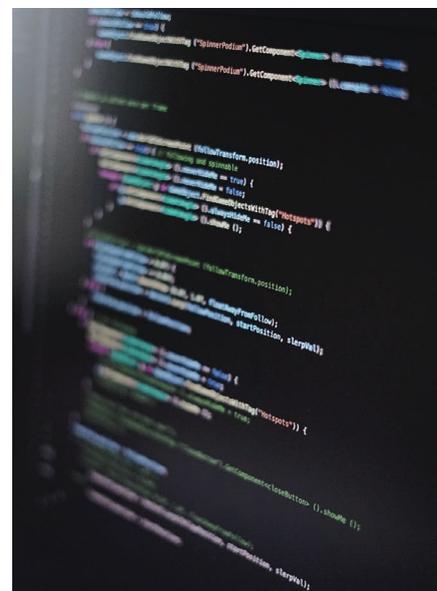
Le slogan de La Découverte semble parfaitement résumer ce qui l'animaient : « Des livres pour comprendre, des livres pour agir ». Le président du SNE a également participé à un hommage qui lui a été rendu en présence de nombreux professionnels en novembre 2023 à la BNF.

## PIRATAGE : SUITES DE L'ACTION CONTRE Z-LIBRARY

**Par un jugement du 25 août 2022 rendu par le tribunal judiciaire, le SNE a réussi à imposer aux fournisseurs d'accès à internet le blocage de nombreux noms de domaine permettant l'accès au site contrefaisant Z-Library. En parallèle, aux États-Unis, le FBI a saisi de nombreux noms de domaine en lien avec ce site rendant impossible leur utilisation à n'importe quel endroit du monde.**

Cependant, dès 2023, le SNE a constaté des tentatives de réapparition de Z-Library et la création de nouveaux noms de domaines associés à ce site. C'est pourquoi, bénéficiant de l'appui des éditeurs venus au soutien de

l'action initiale du syndicat, le SNE a diligenté une action en référé devant le juge pour obtenir le blocage supplémentaire des nouveaux noms de domaine. Une décision devrait être rendue cet été. En parallèle, dans une décision du 23 mai 2024, l'ARCOM a inscrit sur sa liste noire les sites suivants : Sci-hub, Libgen, Scanmanga-vf. Au titre de la mission de protection des œuvres, l'ARCOM peut en effet désormais rendre publique l'inscription sur une liste noire des plateformes ayant fait l'objet d'une délibération constatant que les services porteraient atteinte, de manière grave et répétée, aux droits d'auteur ou aux droits voisins.



## ACTUALITÉS FISCALES

### TVA des offres composites

Plusieurs années après qu'une modification du code général des impôts eut précisé le cadre de la TVA applicable aux offres composites (tels que des coffrets qui se définissent par la combinaison de plusieurs produits ou services), l'administration fiscale a entamé un important chantier de mise en conformité de sa doctrine par rapport à ces nouvelles dispositions. L'administration a ainsi pris la mesure des nombreuses sollicitations des contribuables en créant 4 nouveaux Bulletins officiels des finances publiques (BOFIP) principaux et en modifiant 14 BOFIP existants. Si aucun élément n'est apparu spécifique à l'édition de livres, plusieurs précisions ont été faites sur les offres composites uniques en confirmant notamment

l'arrêt impératif de la ventilation. L'administration fiscale a publié ses projets de BOFIP en les soumettant à une consultation publique ouverte jusqu'au 31 janvier 2024.

Le SNE s'est saisi de cette opportunité pour faire valoir les spécificités de l'édition en matière d'offre composite unique et a donc rédigé sa réponse, avec pour objectif d'inspirer à l'administration fiscale des règles suffisamment claires permettant de mettre un terme à l'insécurité juridique. Le SNE attend aujourd'hui le résultat de cette consultation et la publication du BOFIP mis à jour, avec le souhait de voir certaines de ses remarques et exemples pris en compte.

## CONTRIBUTIONS DU SNE AUX TRAVAUX INITIÉS PAR LE CSPLA

### 1/ Lancement d'une commission sur le droit d'auteur et la transition écologique

Le CSPLA a confié à Mme Valérie-Laure Benabou, professeure des universités, et à M. Emmanuel Gabla, ingénieur général des mines, la présidence d'une commission visant à élaborer des solutions pour une industrie de la création plus éco responsable, de la conception à la diffusion des œuvres. Le SNE a été entendu, soulignant les bonnes pratiques adoptées par les éditeurs et les initiatives de ces dernières années en faveur de la transition écologique. Un point d'étape est prévu pour décembre 2024.

### 2/ Commission sur le métavers

Constituée en novembre 2022, la commission du CSPLA consacrée au métavers est sur le point de restituer ses travaux et ainsi de livrer ses analyses sur la manière dont la propriété littéraire et artistique est concernée et peut se saisir de cette innovation technologique. De nombreux enjeux concernant l'édition de livres sont ressortis de ces discussions.

### 3/ Mission sur la publication en accès ouvert des articles de recherche dans le cadre des politiques de « science ouverte »

Le CSPLA a chargé Maxime Boutron et Alexandre Trémolière, maîtres des requêtes au Conseil d'État, d'une mission sur les stratégies adoptées dans l'enseignement supérieur et la recherche en faveur d'un accès libre immédiat aux écrits scientifiques et la politique de non-cession de droits aux éditeurs qui y est associée. Dans un rapport rendu le 4 mars dernier, la mission estime nécessaires la préservation de la vitalité de l'édition scientifique, la diversité de modèles de diffusion scientifique, le respect du droit d'auteur dont la connaissance doit être mieux assurée au sein de la communauté des auteurs d'écrits scientifiques.

### 4/ Deux nouvelles missions sur l'intelligence artificielle

Deux missions ont été mises en place : la première, menée par Alexandra Bensamoun et Frédéric Pascal, se penche sur l'obligation de transparence selon le règlement européen, visant à identifier les informations à communiquer pour garantir les droits des auteurs et des titulaires de droits voisins. Les résultats sont prévus d'ici la fin de l'année. La seconde mission, dirigée par Alexandra Bensamoun et Joëlle Farchy, explore les aspects économiques et juridiques d'une rémunération des ayants droit pour la collecte de l'utilisation des données « œuvres » par les IA. Les conclusions sont attendues pour 2025.

[Site du médiateur du livre](#)

## DE MULTIPLES ACTIONS DU MÉDIATEUR DU LIVRE EN 2024

### Cette année, le Médiateur du Livre s'est penché sur deux sujets cruciaux.

Il s'est saisi de la question des jetons numériques, à la suite du lancement de la plateforme Piccoma, permettant d'acheter des mangas avec des jetons virtuels. Ce système de jetons repose sur une monnaie virtuelle propre au site, dont la valeur d'acquisition peut fluctuer. Le Médiateur a examiné la compatibilité de ce système, en particulier avec la législation sur le prix unique du livre et a formulé des recommandations dans un projet d'avis publié en septembre 2023. Le SNE a été entendu par le Médiateur sur ce projet, dont l'avis définitif pourrait paraître dans les prochains mois.

Concernant les modifications du prix du livre et leur marquage, le Médiateur avait été saisi par le ministère de la Culture dans un contexte de nombreux changements de prix dus à une forte inflation fin 2022. À la suite de plusieurs réunions avec les acteurs de la chaîne du livre et de premières recommandations émises début 2023, une Charte a été signée par la ministre de la Culture, Rachida Dati, lors de l'inauguration du Festival du livre, laquelle pose 12 engagements collectifs sur les modifications de prix et leur marquage sur les livres. Le Médiateur a déjà invité les parties à poursuivre les discussions sur le sujet des codes prix.

Charte interprofessionnelle, modifications de prix



## UNE RÉOLUTION POSITIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR LE LIVRE

**Le 14 septembre 2023, le Parlement européen a adopté une résolution sur le livre, document sans portée juridique. Elle a été préparée par le député polonais Tomasz Frankowski (Parti Populaire Européen - PPE) dans le cadre de la Commission Éducation et Culture.**

Son projet et les amendements qui ont été retenus reprenaient bien les préoccupations actuelles des éditeurs et le contenu du texte final est très positif : meilleure inclusion des livres dans les programmes Horizon et Europe Créative ; introduction du pass Culture ; protection de l'indépendance et de la diversité dans l'édition ; soutien à l'accessibilité et au développement durable ; introduction d'obligations d'interopérabilité pour les liseuses ; concernant la déforestation, une demande de lignes directrices réalistes pour le livre a été faite ; soutien à la Loi Darcos sur les frais de port ; nécessité de conditions permettant aux éditeurs d'investir sur le long terme ; importance d'une mise en œuvre effective de l'Acte sur les marchés numériques (DMA) pour les éditeurs ; importance du livre papier, le numérique n'étant pas une fin en soi ; impact du Brexit ; intelligence artificielle (IA) : demande de transparence sur les données utilisées pour entraîner l'IA et leurs sources. Le droit d'auteur n'est pas abordé, le sujet n'entrant pas dans le champ du rapport. Ce texte permet au monde

de l'édition de s'appuyer sur des messages politiques positifs avant les élections européennes de juin 2024, notamment sur la valeur sociétale du livre.

### UN MANIFESTE EUROPÉEN POUR LE LIVRE

► En préparation des élections européennes, la Fédération des éditeurs européens (FEE) a publié son manifeste pour présenter ses messages principaux à l'attention des partis politiques. Elle cherche notamment à mettre en avant la valeur ajoutée des éditeurs et leur rôle central pour la liberté d'expression. Elle reprend les recommandations de la résolution du PE sur le livre, en invitant les différents partis à la mettre en application.

### UN DIALOGUE ENTRE AUTEUR ET ÉDITEUR

Le 22 novembre, la FEE a organisé, au Parlement Européen à Strasbourg, le dialogue auteur/éditeur entre l'écrivain espagnol Javier Cercas et son éditeur espagnol Juan Cerezo (Tusquets), accompagnés de Luigi Brioschi, son éditeur italien. Cette soirée réussie a réuni une vingtaine d'invités, dont 10 députés européens, parmi lesquels les 2 parrains de l'évènement, Iban Garcia del Blanco (Espagne, Socialistes et Démocrates) et François-Xavier Bellamy (LR/PPE), ainsi qu'Emmanuel Maurel (Gauche Républicaine et Socialiste).

## 3 QUESTIONS À



**Alexandra Bensamoun** Professeure de droit à l'Université Paris-Saclay. Membre de la Commission interministérielle de l'intelligence artificielle. Personnalité qualifiée au Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique.

### Quel a été votre rôle au sein de la Commission interministérielle sur l'intelligence artificielle ?

J'ai eu l'honneur d'être nommée en septembre 2023, par la Première Ministre Élisabeth Borne, à la Commission interministérielle de l'IA, composée de quinze experts, avec la mission de proposer des mesures opérationnelles pour adapter la stratégie nationale en IA et faire de la France un pays à la pointe de cette révolution technologique. La Commission a remis son rapport, « IA : notre ambition pour la France », au Président

de la République le 13 mars 2024, à l'Élysée, en présence également de ministres concernés. Au sein de la Commission, j'ai pris en charge l'instruction de l'axe Culture et médias, tout en participant à la réflexion sur les autres thèmes du rapport. Au total, nous avons auditionné plusieurs centaines de personnes et travaillé en plénière chaque semaine pour présenter les enjeux, tester nos propositions, partager nos directions. Tous les sujets n'ont pas été consensuels. Ne serait-ce que parce que les sensibilités, les personnalités,

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : LA MOBILISATION DE TOUTE LA CULTURE

### En 2021, la Commission Européenne a publié un projet de règlement sur l'IA.

Après l'arrivée des IA génératives telles que ChatGPT fin 2022, le Parlement Européen a proposé d'obliger les Big Tech à « rendre public un résumé suffisamment détaillé de l'utilisation des données protégées par le droit d'auteur pour entraîner l'IA ». Aux côtés des autres industries culturelles, la FEE et le SNE ont voulu maintenir et renforcer cette obligation.

### TRIBUNE COLLECTIVE

Au niveau français, un courrier de sensibilisation sur la protection du droit d'auteur dans le contexte d'émergence de l'IA, signé par 80 organisations du secteur de la culture, préparé par le SNE et le Syndicat National de l'Édition Phonographique a été envoyé à la Première Ministre, Elisabeth Borne, et publié dans *Le Monde* en septembre 2023.

En effet, l'IA est couverte par l'exception pour la fouille de textes et de données à des fins autres que celles de la recherche, qui permet aux ayants droit de s'y opposer (*opt-out*). La demande du SNE ne portait pas sur de nouvelles règles sur le droit d'auteur mais plutôt sur la mise en œuvre effective du droit à l'opposition et la possibilité d'être associé au partage de la valeur créée par les Big Tech à partir de nos contenus utilisés dans le passé et pour le futur. La France a cherché à s'opposer à ce texte et une coalition des représentants des industries culturelles n'a cessé de se mobiliser pour protester. Le texte final, adopté définitivement le 21 mai 2024 par le Conseil Télécommunication est plutôt satisfaisant :

- Les IA dites à finalités générales (telles que ChatGPT) seront tenues de mettre en œuvre une politique de respect de la législation sur le droit d'auteur, en particulier pour identifier et respecter le droit d'opposition.

- Elles devront fournir un « résumé suffisamment détaillé », permettant aux ayants droit d'exercer leurs droits.
- Ces obligations concernent les IA mises à disposition sur le marché européen, quel que soit leur lieu d'entraînement dans le monde.
- Des sanctions sont prévues en cas de non-respect des obligations par les IA à finalités générales.

#### Sur le site du SNE



Règlement européen sur l'IA

### OPT-OUT

> La FEE et le SNE appellent les éditeurs à s'opposer à l'extraction de leurs contenus par les IA (*opt-out*) via l'outil dédié du W3C.



En savoir +

W3C Community Group

les « biais » de chacun s'exprimaient. Mais l'effort a été récompensé puisque le rapport final est un rapport équilibré, salué comme tel par les acteurs de la culture.

### Quels sont les acquis au bénéfice des ayants droit ?

Plusieurs mesures concernent directement le secteur culturel et les médias. Sans les reprendre dans le détail, il importe de mentionner le rappel de certains principes fondamentaux : principe d'autorisation et

de rémunération des contenus sous droits, soutien à l'obligation de transparence sur l'utilisation de tels contenus lors de l'entraînement des systèmes, respect de la chaîne de valeur...

### Quels sont les prochains enjeux ?

L'implication de la ministre de la Culture Rachida Dati sur le sujet de l'IA est totale. À sa demande, j'assume depuis avril la responsabilité d'une mission CSPLA sur l'établissement du « *template* » (qui devra

être fourni par le Bureau de l'IA au niveau européen), pour la mise en œuvre de l'obligation de transparence. Et je coprésidé avec Joëlle Farchy, professeure en économie, une autre mission sur les modèles de rémunération possibles.

En savoir +

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)



## MENACE SUR LE DROIT D'AUTEUR EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

### Depuis plusieurs années, la Commission Européenne subit des pressions en faveur d'exceptions au droit d'auteur pour l'enseignement à distance et le prêt numérique.

La priorité actuelle de la FEE est d'éviter un élargissement de l'exception pédagogique ainsi qu'une exception sur le prêt numérique, en expliquant qu'elles ne doivent être envisagées qu'en cas de carence du marché et non pas de carences budgétaires. Par ailleurs, les institutions européennes en charge de la recherche pourraient proposer certaines mesures, au nom de l'accès libre aux résultats de la recherche, défiant les équilibres et la diversité de l'écosystème de l'information scientifique et technique

ainsi que le régime du droit d'auteur. Ces différentes propositions pourraient être reprises par les décideurs politiques à la suite des élections européennes. Au niveau international, les IA font face à une vingtaine d'actions en justice aux États-Unis pour infraction au droit d'auteur. En outre, il existe dans plusieurs pays des menaces d'utilisation du dépôt légal pour nourrir des IA en langues locales. Enfin, les pays en voie de développement cherchent à affaiblir le système de la propriété intellectuelle, au sein de l'OMPI et au niveau national, à travers de larges exceptions en faveur des bibliothèques et des établissements d'enseignement. Ils sont soutenus par des alliances de fait entre les

consommateurs, les chercheurs, les bibliothèques et les BigTech. Ces derniers interviennent directement ou indirectement dans le cadre d'ONG et de coalitions qu'ils financent et dont ils instrumentalisent la cause. En novembre 2023 et avril 2024 se sont tenues les réunions du Comité Droit d'auteur de l'OMPI, auxquelles a assisté une délégation de l'Union Internationale des Éditeurs (UIE), dont le SNE. Les discussions ne portent plus sur des traités mais sur des « boîtes à outils » concernant les exceptions, risquant de mener à des traités par procuration, qui paraissent encore plus dangereux car dépourvus d'un cadre limité par des garde-fous.

### LIBERTÉ DE PUBLIER

L'UIE, et en son sein, le SNE promeuvent la Liberté de publier à l'international. Le Comité Liberté de publier de l'UIE fait face à l'auto-censure des éditeurs et à la censure des bibliothèques, même dans les pays du nord. Il a publié une déclaration sur la liberté de lire et de publier. Elle se place dans le contexte de la nationalisation de l'édition scolaire en Pologne, Hongrie, République Dominicaine, et Mexique, mais aussi de l'interdiction de la vente aux mineurs de contenus « orientés LGBT » en Hongrie. Le prix Voltaire 2024 sera décerné au Congrès de l'UIE à Guadalajara (décembre 2024, Mexique). La troisième conférence du World Expression Forum à Lillehammer (mai 2023, Norvège), marquée par la guerre en Ukraine, le recul démocratique, la polarisation des sociétés, et le rôle des BigTech, a accueilli 250 personnes.

### DES AVANCÉES POUR LA RÉGULATION DES PLATEFORMES

Les législations européennes sur les marchés numériques, ou *Digital Market Act* (DMA), et sur les services numériques, ou « *Digital Services Act* » (DSA), adoptées en 2022, visent à améliorer la régulation des plateformes en ligne. Le DSA, en vigueur depuis le 17 février 2024, renforce la lutte contre les contenus illicites en introduisant de nouvelles obligations.

Depuis le 25 août 2023, des règles spécifiques s'appliquent à une première liste de 19 grandes plateformes. L'enjeu sera d'obtenir la possibilité pour les ayants droit de devenir des signaleurs de confiance.

Le DMA, impose de nouvelles obligations aux « contrôleurs d'accès » tels qu'Amazon, Apple, Microsoft, Bytedance, Meta et Samsung depuis mars 2024. Il leur est désormais interdit de donner la priorité à leurs propres livres. De plus, le DMA autorise les éditeurs à offrir des produits et services à des conditions plus avantageuses à d'autres opérateurs, mettant fin à l'imposition de la « clause de la nation la plus favorisée ».

Les plateformes sont également tenues de partager leurs données générées par les internautes avec les éditeurs.

## LE RÈGLEMENT DÉFORESTATION ENTRE EN VIGUEUR FIN 2024

**Le règlement sur la déforestation, qui a pour objectif de minimiser le risque de diffusion de bois (ou de dérivés du bois) de provenance illégale ou issu de la déforestation sur le marché européen, va imposer des obligations nouvelles sur toute la chaîne du livre.**

Ces obligations varient selon les activités. Dans le cas où le papier est acheté hors Union Européenne ou si le livre est imprimé hors Union Européenne, les obligations de « diligence raisonnée » sont les suivantes :

- livrer les informations relatives aux produits utilisés ainsi que le lieu d'origine des parcelles de terrain d'où est issu le bois servant à la fabrication du papier ;

- proposer des mesures d'évaluation et d'atténuation des risques en fonction du pays de production.

Pour les PME, la diligence raisonnée est appliquée seulement si elle n'a pas encore été accomplie en amont. Pour les pays à risque faible, la diligence raisonnée est simplifiée et la diligence raisonnée accomplie en amont doit seulement être vérifiée. Dans le cas où le papier est acheté, ou le livre imprimé dans l'UE ou vendu hors de l'UE, seule la diligence raisonnée déjà accomplie en amont doit être vérifiée. Pour les PME, seule une obligation de collecte d'information est nécessaire.

Les éditeurs se trouvant en fin de chaîne, le SNE plaide pour que les obligations les concernant restent proportionnelles aux informations dont ils peuvent disposer.

*N.B. : Cette interprétation est non confirmée par les pouvoirs publics français et européens.*

### SÉCURITÉ DES LIVRES JOUETS : UN ESPOIR DE CLARIFICATION

**La Commission Européenne a publié une proposition de règlement qui remplacerait la directive Jouets.**

Le document d'orientation de la directive Jouets de 2009 se base sur une définition du contenu des livres, qui est source d'incertitudes juridiques et de complexité.

Ainsi les éditeurs de littérature jeunesse se trouvent soumis à un nombre de tests toujours plus important pour aboutir à des déclarations de conformité. L'impact financier de ces tests a déjà mené à l'annulation de projets éditoriaux.

Grâce à l'intervention de la FEE et du SNE, le Parlement Européen propose d'exclure de ce régime les livres tout carton pour les plus de 3 ans. Au Conseil, la France porte également cette demande. Or, le délai restant avant les élections européennes rend impossible l'obtention d'une position commune du Conseil et l'aboutissement du trilogue d'ici là.

### DÉLAIS DE PAIEMENT : UN RISQUE MAJEUR POUR LE LIVRE

Un projet de règlement européen sur les retards de paiement prévoit d'imposer un délai maximum de 30 jours pour toutes les transactions de biens et services entre professionnels. Or, actuellement, en France, les délais de paiement dans la filière peuvent aller jusqu'à 100 jours.

Ce projet s'oppose donc aux règles et pratiques de notre secteur en Europe, qui se justifient par l'existence d'une économie de l'offre et des cycles d'exploitation longs. L'étude Xerfi, commanditée par le Syndicat

de la Librairie Française, souligne que cette mesure pourrait mettre un tiers des librairies en danger.

Afin de maintenir notre système, la FEE, le SNE, ainsi que les représentants des libraires et des auteurs plaident pour un certain degré de flexibilité dans le règlement. Le Parlement Européen propose une dérogation pour les livres. Par ailleurs, au Conseil, la plupart des États membres (dont la France) sont opposés à ce règlement.



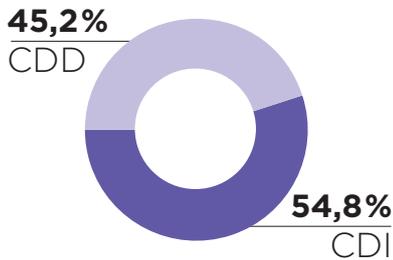
## TRAVAILLER ET SE FORMER DANS L'ÉDITION

Le 20 avril 2024, la fusion de branches est devenue effective : la CCN de l'édition (IDCC 2121) s'impose désormais aux secteurs de l'édition phonographique et de l'édition de musique, sauf certaines dispositions de leurs anciennes CCN qui ont fait l'objet d'un accord spécifique, permettant de les faire survivre pendant 4 ans. Par ailleurs, 2024 est l'année d'une nouvelle mesure de représentativité pour les syndicats patronaux. Les adhérents du SNE vont être prochainement interrogés sur leurs effectifs salariés pour documenter la représentativité du SNE.

## L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'ÉDITION EN 2024 (données 2023)

Le rapport social de branche du SNE regroupe les données relatives à **14200 salariés** issus des activités d'édition, de diffusion et de distribution\*. Les données résultent des retours de 78 entreprises ayant répondu à l'enquête de branche (hors activité de la distribution).

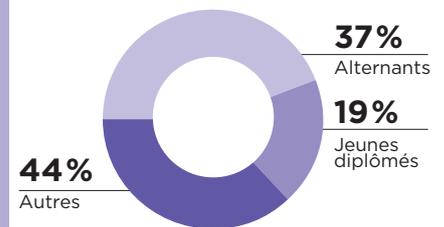
### QUEL TYPE DE CONTRAT ?



### LES EMBAUCHES ET DÉPARTS : UN SECTEUR ATTIRANT

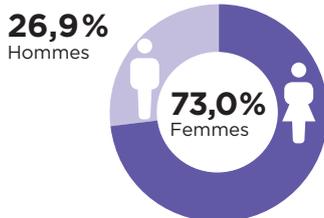


### EMBAUCHES ALTERNANTS ET JEUNES DIPLÔMÉS 2023



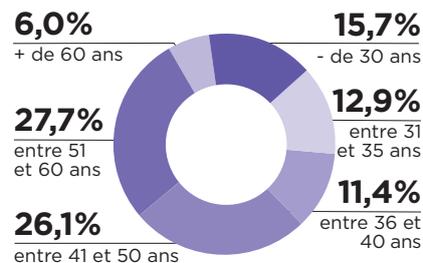
### UN SECTEUR MAJORITAIREMENT FÉMININ

Le secteur est composé d'une large majorité de femmes (73,07%).



### UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DES ÂGES

La moyenne d'âge dans l'édition est de **41 ans**.



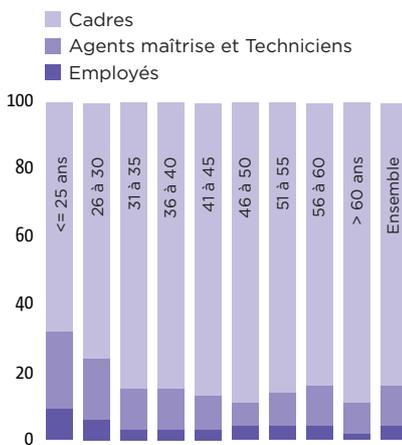
### ALTERNANCE : TOUJOURS EN PROGRESSION\*\*

Le nombre d'alternants est encore en progression dans le secteur (1347 contrats d'apprentissage et contrats professionnels) sur les formations en communication et information (33,46%), gestion et organisations (10,79%), gestion commerciale achat (7,32%) et audiovisuel multimédia (7,02%).

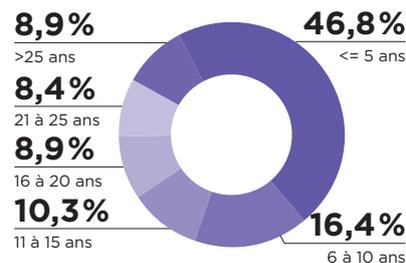
#### NOMBRE DE CONTRATS

	2020	2021	2022	2023
Contrat de professionnalisation	91	975	95	47
Contrat d'apprentissage	491	805	1 200	1 300

### EFFECTIFS PAR ÂGE



### LES CHIFFRES DE L'ANCIENNETÉ DANS LE SECTEUR



L'ancienneté moyenne dans le secteur est de **8 ans et demi**.

### LA PART DU TÉLÉTRAVAIL

Dans **79,6%** des cas, les salariés des entreprises répondantes peuvent télétravailler.

## TOURNONS LA PAGE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

**Le 6 octobre 2023, un accord relatif à la lutte contre le harcèlement moral et sexuel, les agissements sexistes dans le secteur de l'édition de livres a été signé par FO, la CFDT, la CFE-CGC et le Syndicat national de l'édition.**

Afin d'assurer à l'ensemble des salariés du secteur de l'édition de livres un cadre de travail sûr et sain, les partenaires sociaux se sont accordés sur la nécessité de mettre en place des mesures efficaces de protections collectives et individuelles des personnes en menant une politique de prévention forte via :

- Le développement de la sensibilisation, de l'information, de la formation et de la promotion des méthodes de prévention des situations de harcèlements et d'agissements sexistes,

- Et la mise en place de procédures afin de traiter sans crainte et sans délai tout signalement et toute procédure d'alerte. Par ailleurs, une cellule d'écoute et de soutien psychologique, en partenariat avec Audiens, est maintenant à la disposition des salariés de l'édition de livres. Cette plateforme est gratuite pour tous les salariés, victimes, témoins ou référents, et strictement confidentielle. Cette cellule, soutenue par les organisations syndicales et le ministère de la Culture donne accès à :
  - Un soutien psychologique réalisé par des psychologues cliniciens pour écouter et prendre en charge de la personne qui en a besoin, et l'aider à appréhender la situation traumatique vécue pour l'orienter au mieux ;
  - Une consultation juridique réalisée par des avocats pour aider à déterminer la qualification juridique des faits et informer sur les voies de recours judiciaire et les démarches pouvant être engagées.

### FOCUS CELLULE D'ÉCOUTE AUDIENS

La cellule psychologique d'Audiens est ouverte de 9h à 13h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi.

01 87 20 30 90

violences-sexuelles-culture@audiens.org

**Tournons la page**  
des violences sexistes et sexuelles  
#LaCultureDitStop

Professionnel·le·s de l'édition et de la culture, contactez la cellule

VIOLENCES SEXISTES SEXUELLES  
**STOP**  
01 87 20 30 90  
www.violences-sexuelles-culture.org

Cellule d'écoute et de conseil contre les violences sexistes et sexuelles  
www.violences-sexuelles-culture.org

Sur le site du SNE

Signature Accord VHSS

Sur le site du SNE

Lutte contre le harcèlement

## 3 QUESTIONS À



**Juliette Boué,**  
Directrice du développement  
de LivrEmploi

**Pourriez-vous nous décrire la plateforme LivrEmploi ? Quels en sont les objectifs et les modalités ?**

LivrEmploi est une plateforme de recrutement gratuite dédiée à tous les métiers de l'édition : des fonctions éditoriales aux métiers de la distribution. Notre objectif est de faciliter la recherche d'emploi et le recrutement pour les candidats et les maisons d'édition. Nous proposons également des options premium pour les

recruteurs, afin d'optimiser leur visibilité et leur processus de recrutement grâce à l'intelligence artificielle. LivrEmploi se positionne ainsi comme la référence en matière d'emploi dans le secteur de l'édition.

**Quelles sont les perspectives d'embauche dans l'édition ? Quels sont les métiers en tension ou ceux qui font rêver les étudiants ?**

Avec plus de 14 200 employés dans le secteur, les perspectives d'embauche sont

## SIGNATURE D'UN AVENANT PORTANT SUR LES MINIMA CONVENTIONNELS

**Face à un contexte toujours inflationniste et économiquement fragile, les partenaires sociaux se sont réunis régulièrement entre fin octobre 2023 et janvier 2024 pour faire évoluer les minima conventionnels du secteur de l'édition de livres, de même que les seuils d'entrée et les minima à l'ancienneté.**

Un avenant a été signé le 13 février 2024 par le SNE, la CFDT et la CFE-CGC. Les parties ont adopté les dispositions suivantes :

- L'avenant est applicable à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 : tous salaires en deçà des minima depuis cette date devront être revalorisés ;
- Afin de construire une grille plus équilibrée et compenser les trois augmentations du SMIC entre janvier 2023 et janvier 2024, des écarts plus importants entre

chaque coefficient de la grille ont été négociés ainsi qu'une augmentation moyenne sur toute la grille de 5,96% ;

- Conclu dans un contexte économique fragile, les parties ont convenu qu'elles reprendront les discussions sur les minima conventionnels dans le mois suivant toute nouvelle augmentation du SMIC ;
- Enfin, les minima à l'ancienneté ont également bénéficié d'une augmentation sur les seuils à 5 ans, 10 ans et 15 ans d'ancienneté.

### L'ACCORD RELATIF AU STATUT DES TRAVAILLEURS À DOMICILE DEVIENT À DURÉE INDÉTERMINÉE

> L'accord signé le 19 décembre 2018 pour une durée initiale de 3 ans, renouvelé pour 2 ans en 2021, a été conclu dans le but de sécuriser le statut des travailleurs à domicile, pérenniser leur emploi et valoriser leur parcours professionnel.

> Les partenaires sociaux et le SNE constatant que les dispositions de l'accord étaient bien intégrées dans les entreprises, ont décidé de transformer l'accord en durée indéterminée suivant avenant en date du 21 décembre 2023.

> Un bilan annuel de l'application de l'accord sera réalisé, via un questionnaire adressé aux adhérents du SNE, et présenté aux organisations syndicales de salariés, ce qui permettra d'envisager le cas échéant sa révision.

Sur le site du SNE



Consulter l'accord

Sur le site du SNE



Consulter l'accord et les avenants

prometteuses, en particulier pour les alternants et les jeunes diplômés. Cependant, bien que la filière soit reconnue pour ses métiers créatifs tels que l'éditorial ou le graphisme, certaines fonctions comme la fabrication, la finance ou le commercial restent méconnues ou sous-estimées. Les postes éditoriaux, tels que les assistants d'édition ou les éditeurs, peuvent être difficiles d'accès en raison d'une forte demande, alors que les maisons d'édition éprouvent des difficultés à recruter dans

d'autres domaines. Pour remédier à ces défis, LivrEmploi s'engage à simplifier l'orientation des étudiants en leur offrant une vision complète des différentes opportunités de carrière dans l'édition.

**Pourquoi avez-vous souhaité être partenaire de la Matinée des Professionnels du Festival du Livre de Paris 2024 ?**

Être partenaire de la Matinée des Professionnels du Festival du Livre de Paris

2024 était pour nous une évidence. Quoi de mieux que cet événement prestigieux pour annoncer le lancement de LivrEmploi ? Notre présence, notamment sur les tables rondes du Forum des métiers, témoigne de notre engagement profond envers ce secteur. Nous savons que de tels événements contribuent à rendre l'édition plus attractive. Cette collaboration a été également une opportunité précieuse pour aborder les défis et les enjeux actuels de l'édition.

## DES FORMATIONS POUR APPRÉHENDER LES ENJEUX ACTUELS DU SECTEUR

**Dans le cadre du regroupement de branches, les partenaires sociaux ont décidé de créer une CPNE (Commission paritaire nationale pour l'emploi) commune à l'édition de livres, à l'édition phonographique et à l'édition de musique.**

La mise à jour de la cartographie et des fiches métiers de l'édition a débuté. Cette documentation

sera complétée d'un fascicule des métiers de l'édition présentant de manière plus synthétique les métiers du secteur au grand public.

La commission sociale travaille également à l'attractivité du secteur en œuvrant pour la diversité (réalisation de vidéos métiers, partenariats avec des associations présentes dans des quartiers

défavorisés comme « viens voir mon taf »), en développant des liens plus étroits avec des écoles et des universités, et à travers notamment, le forum des métiers au Festival du Livre de Paris.

## PRÉSENTATION DES FICHES MÉTIERS AUX ÉLÈVES DE MASTERS

La commission Sociale du SNE et la Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) de l'édition, en partenariat avec l'AFDAS, travaillent à une mise à jour de la cartographie et des fiches métiers de l'édition. Véritable outil d'information et d'orientation, la cartographie et les fiches métiers ont été présentées dernièrement aux élèves des Masters en édition des universités de Rennes et de Saint-Cloud. La cartographie décrit les principales huit filières de l'édition : édition, artistique, fabrication, marketing, commercial/vente, communication/promotion, distribution et fonctions supports.

Les principaux métiers de chaque filière y sont détaillés dans 35 fiches métiers, en précisant les missions et activités réalisées, les compétences requises, leurs contextes d'exercice et les parcours possibles pour exercer ces métiers.

Sur le site du SNE

Consulter les fiches métiers



## LIVREEMPLOI

### LA PLATEFORME DE RECRUTEMENT DÉDIÉE AUX MÉTIERS DE L'ÉDITION

► LivrEmploi est une plateforme d'emploi qui met en relation les candidats et les maisons d'édition. Elle participe à la promotion de tous les métiers de l'édition, à l'amélioration de la perception générale de leur attractivité et à l'apport de compétences et de main d'œuvre qualifiée à la filière de l'édition. Cette plateforme est destinée à devenir une référence concernant l'emploi au sein du secteur de l'édition. Elle a trois objectifs : aider les maisons d'édition à gagner en efficacité dans leurs problématiques de recrutement, faciliter la recherche d'emploi pour les candidats, et mettre en lumière l'orientation vers le monde de l'édition.

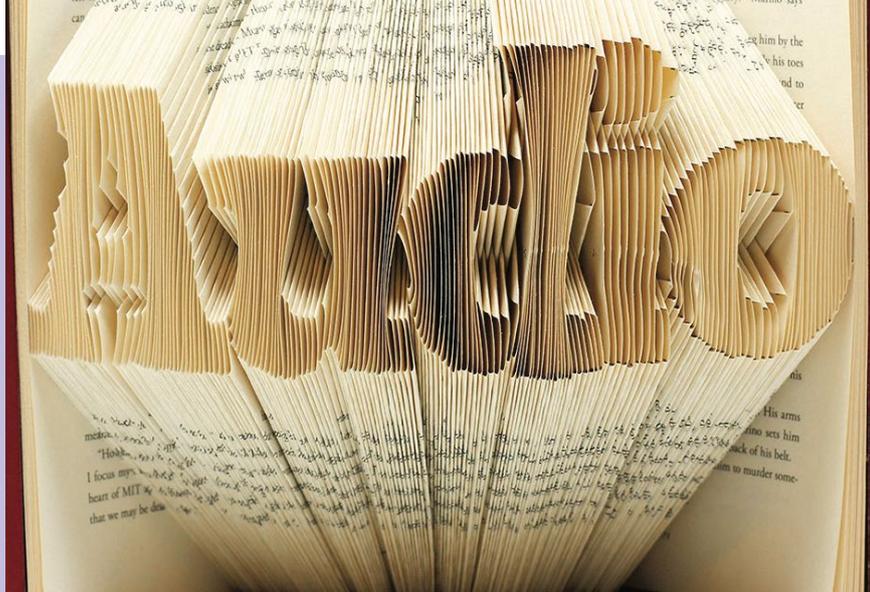
En savoir +

[www.livreemploi.fr](http://www.livreemploi.fr)





**Pascal Dubois**  
Directeur des éditions Oui'Dire



## PORTRAIT D'UN PROFESSIONNEL

### Pouvez-vous vous présenter ?

Après des études d'architecture, ma première vie professionnelle s'est déroulée en studio d'enregistrement, entre créations musicales et réalisations audiovisuelles. Juste avant le changement de millénaire, j'ai eu la chance de croiser l' ancestrale littérature orale, celle des conteurs. Cette rencontre m'a bouleversée et a aboutie à la création de la maison d'édition en 2003.

### Quelles sont les spécificités de votre maison ?

Oui'Dire est une maison dédiée à la parole des conteurs. Nous éditons principalement des livres audio. Nous venons de créer, en 2023, deux collections de livres sonores, une tout-carton pour la petite enfance et des albums pour les 6-8 ans. Côté réalisation sonore, produire cette littérature orale,

c'est un petit peu comme réaliser un album de jazz. Il faut attendre les instants propices et mettre en œuvre toutes les conditions pour réaliser la bonne captation. C'est à ce prix que l'on peut restituer la parole fluide, forte et sensible du conteur. Nos productions faisant aussi très souvent l'objet de créations musicales, elles sont généralement longues à mettre en œuvre alors qu'elles peuvent être de courtes durées.

### Quels enjeux représentent pour vous cette nouvelle manière de lire ?

C'est une lecture plaisir. L'audio est un puissant vecteur qui ajoute au texte la prosodie de l'interprète. Il rend les émotions et les intentions plus intelligibles lorsque locuteur et texte sont au diapason. Il permet aussi aux plus jeunes de découvrir un panel de littérature très large.

**« L'AUDIO EST UN PUISSANT VECTEUR QUI AJOUTE AU TEXTE LA PROSODIE DE L'INTERPRÈTE. »**

Cela développe leur appétence pour les récits et favorise grandement l'acquisition du langage. Bien sûr, c'est aussi un mode de lecture très adapté à nos modes de vie urbains et notre perpétuelle quête de temps. L'engouement actuel pour l'audio et les podcasts nous rappellent tous les jours la pertinence d'éditer des livres audio, mais malgré ce constat, ces ouvrages peinent à trouver leur place en librairie. C'est pour moi tout l'enjeu des années à venir.

En 2023 :  
**40 millions de lecteurs**  
**9 millions** ont écouté un livre audio  
dont **5 millions** un livre audio physique  
et **4 millions** un livre audio numérique



## LE LIVRE ET LA LECTURE SOUS TOUTES LEURS FORMES

Depuis le 23 avril 2024, et ce pour un an, Strasbourg est la capitale mondiale du livre UNESCO. « Cette année marquera, c'est notre ambition, l'histoire de notre ville, mais aussi de notre pays. Cette année sera riche, éclectique et généreuse » a déclaré Jeanne Barseghian, maire de la ville. Le Syndicat national de l'édition a animé une rencontre autour de l'album jeunesse et participera à un débat autour des enjeux de la transition écologique dans la filière. En 2023-2024 aussi, la promotion du livre et de la lecture a été au cœur de l'activité du Syndicat.

## LES ÉDITEURS DE BANDE DESSINÉE EN RENCONTRE À AMIENS

**Dans le cadre des Rencontres en régions proposées plusieurs fois par an par le SNE, les éditeurs du groupe BD ont organisé une journée d'étude et d'échange le vendredi 9 juin 2023 dans la Halle Freyssinet d'Amiens.**

Cette rencontre intitulée « La bande dessinée, une bulle verte ? » s'est tenue à l'occasion de la 27<sup>e</sup> édition des Rendez-vous de la bande

dessinée d'Amiens. Ainsi le monde de la BD a montré un visage engagé, notamment en insistant sur l'importance de la sensibilisation des jeunes générations aux enjeux climatiques.

En partenariat avec l'association *On a marché sur la Bulle* et l'AR2L (Agence régionale du Livre et de la Lecture des Hauts-de-France), et avec le soutien de la Sofia, cette rencontre a permis de réunir auteurs,

éditeurs, libraires et médiateurs du livre autour de quatre tables rondes.

Le groupe BD du SNE annonce une prochaine rencontre au Havre qui se déroulera le 15 novembre 2024 à la bibliothèque Oscar Niemeyer, en partenariat avec Normandie Livre et Lecture, sur le thème « Comment la BD facilite-t-elle l'accès à la lecture et à la connaissance ? ».

## BD EN CLASSE, L'AVENTURE CONTINUE AVEC L'ARRIVÉE D'UN 3<sup>e</sup> TOME

**En janvier 2025, plongez dans un voyage épique à travers le futur troisième opus de la collection « BD en classe ».**

En 2020, lors de l'année de la BD en France, le Syndicat national de l'édition lançait sa nouvelle collection « BD en classe », regroupant autour d'une thématique un dossier enseignant et un carnet élève conçus pour l'ensemble des professionnels en milieu scolaire (éducateurs, accompagnateurs, documentalistes et enseignants). Après le tome 1 *Faites entrer les monstres* qui présentait un univers fantastique, le tome 2 intitulé *Bulles de nature* sorti en 2022, portait sur l'écologie. C'est sur le thème de *L'Aventure*

que le SNE annonce la sortie de son 3<sup>e</sup> opus dès le début d'année 2025 !

Ces publications rassemblent des ressources pédagogiques et des extraits de bandes dessinées – franco-belge, internationale, manga – afin d'articuler le plaisir de la lecture avec la découverte d'œuvres littéraires graphiques, grâce à un dispositif d'éducation artistique et culturel. Comme lors des éditions précédentes, l'ouvrage sera répertorié sur la plateforme en ligne Eduscol, référence de l'Éducation nationale pour les contenus pédagogiques. Toujours adapté au cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>), il sera et ce, pour la première fois, adapté aux élèves de cycle 4 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>).

**MOÏSE KISSOUS**  
PDG du groupe Steinkis



*Le dispositif BD en Classe a reçu un très bel accueil des enseignants qui l'ont utilisé en classe, plus de 100 000 élèves du cycle 3 ont été touchés, notre enjeu est maintenant d'accentuer son rayonnement avec le 3<sup>e</sup> opus sur le thème de l'Aventure.*

Sur le site du SNE

Voir le précédent tome



## UNE 4<sup>e</sup> ÉDITION DES ASSISES DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE CONSACRÉE À L'INTERNATIONAL

**Organisées tous les deux ans depuis 2017, les Assises de la littérature jeunesse se sont tenues le 9 octobre 2023 à la BNF pour leur 4<sup>e</sup> édition. En collaboration avec les équipes du CNLJ, elles ont réuni maisons d'édition, auteurs et autrices, traducteurs et traductrices, journalistes, médiateurs et médiatrices du livre mais aussi enseignants et enseignantes autour du thème : « La littérature jeunesse, continent sans frontières ? »**

Plusieurs tables rondes ont été organisées autour des métiers de l'international, du défi que pose le numérique à ce segment éditorial, des enjeux de la coopération internationale et de la littérature jeunesse comme vecteur de *soft power*. Ces prises de parole ont été ponctuées de discours, de lectures et de pastilles thématiques individuelles visant à répondre

à cette question centrale : entre contes patrimoniaux et *soft power*, quelle place et quel rôle pour la littérature jeunesse ? La première table ronde, concernant les métiers à l'international a permis d'examiner « l'insertion de la littérature jeunesse dans les formations universitaires à l'international » comme source d'inspiration d'évolutions attendues en France.

Dans un second temps, le défi de la littérature jeunesse face à l'ère du numérique a été présenté à la fois comme un enjeu positif, faisant tout de même passer un message de méfiance face à l'évolution des pratiques culturelles. Les deux dernières tables rondes, qui ont abordé les enjeux de la coopération internationale et la manière dont le livre jeunesse peut contribuer à lutter contre les discriminations, ont présenté



finallement la littérature jeunesse comme un modèle de *soft power* malgré les difficultés d'exportation auxquelles elle fait face dans certains pays.

### 3 QUESTIONS À



**Claudine Desmarteau,**  
Lauréate du Prix Vendredi 2023

**Quel a été l'impact de l'attribution du prix Vendredi sur la visibilité de votre roman ?**

Le prix Vendredi est une récompense prestigieuse qui valorise la littérature jeunesse auprès de tous les acteurs du livre : libraires, journalistes, documentalistes, associations culturelles... Il a donc un impact sur la visibilité du livre, en librairie, dans les médias et les manifestations culturelles

(salons du livre, rencontres scolaires). Cela impacte aussi sa durée de vie et je m'en réjouis : grâce à ce prix, j'ai l'opportunité de défendre mon roman sur un temps plus long – il y a tant de nouveautés qui sortent chaque jour... Cela fait plus de vingt ans que je publie en littérature jeunesse. Au-delà de l'impact sur la visibilité de mon roman, le prix Vendredi est une reconnaissance très gratifiante.

**PRIX  
VENDREDI**

## L'ÂGE DE RAISON POUR SA 7<sup>e</sup> ÉDITION



En savoir +  
[prixvendredi.fr](http://prixvendredi.fr)

**Premier prix national de littérature adolescente, le Prix Vendredi a été créé en 2017 par le groupe des éditeurs jeunesse du Syndicat national de l'édition pour valoriser le dynamisme et la qualité de la création de la littérature jeunesse contemporaine. Il récompense chaque année un ouvrage francophone destiné aux plus de 13 ans.**

Comme chaque année, une sélection de 10 ouvrages publiés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2022 et le 30 septembre 2023 a été soumise à un jury de



professionnels dont Claire Castillon, lauréate de l'année précédente, faisait partie. Le 13 novembre 2023, le Prix Vendredi a finalement été remis à Claudine Desmarteau pour son ouvrage *Au nom de Chris* publié aux éditions Gallimard Jeunesse. Deux mentions spéciales ont été attribuées à *Premier Rôle* de Mickaël Olivier (éditions Thierry Magnier) et *Dix-huit ans, pas trop con* de Quentin Leseigneur (éditions Sarbacane). Cette année, une collaboration entre le Prix Vendredi et le pass Culture a été mise en place, permettant à sept jeunes de 15 à 18 ans, issus de différentes régions et bénéficiaires du pass Culture, de constituer un jury du « Prix des lecteurs ». C'est parmi les 10 auteurs sélectionnés par le jury officiel du Prix Vendredi que ces sept jurés ont choisi de nommer Arnaud Cathrine, premier lauréat du « Prix Vendredi - Jury des jeunes pass Culture » pour son ouvrage *Octave*, publié aux éditions Robert Laffont. Le prix bénéficie d'une dotation de

3 000 euros grâce à la Fondation La Poste, ainsi que du soutien de la Sofia, la Fondation Crédit Mutuel pour la lecture et le CFC. Il est également organisé en partenariat avec *Lecture Jeunesse* et le magazine *Je Bouquine*. La première sélection de la 8<sup>e</sup> édition sera annoncée le 6 septembre et le nom du lauréat dévoilé le 5 novembre 2024.

**ARNAUD CATHRINE**

Lauréat du Prix  
Vendredi - Jury des  
jeunes pass Culture 2023



*J'écris des histoires mettant en scène des jeunes à destination des jeunes. Alors quoi de plus émouvant, de plus exaltant que d'avoir été choisi par eux et d'avoir reçu ce prix de leurs mains ?*

**Comment envisagez-vous votre participation au jury de la prochaine édition ?**

Ce sera une première, pour moi, d'être juré dans le cadre d'un prix littéraire. Je ferai de mon mieux pour être à la hauteur de cette mission. Je sais à quel point cet enjeu est important pour les auteurs des romans en compétition. Nul doute qu'il y aura de très bons livres en lice...

Je pense que ce sera une expérience forte et exigeante.

**Quelles sont les valeurs que vous souhaitez soutenir et défendre particulièrement en tant que membre du jury lors de la prochaine édition ?**

Celles de la littérature qui prend des risques, qui bouscule, qui stimule l'imaginaire, questionne,

ouvre l'esprit, encourage le libre arbitre et nous fait découvrir des voix fortes. Plus que jamais, la littérature jeunesse exigeante et ambitieuse doit être soutenue pour affronter l'émergence de phénomènes qui s'apparentent à des raz de marée – comme la Dark romance. En France, nous avons la chance d'avoir une littérature jeunesse de grande qualité : riche, diverse et créative. Le prix Vendredi doit défendre les valeurs de cette littérature là.



## USAGES DES LIVRES NUMÉRIQUES ET AUDIO : LE BAROMÈTRE 2024 ET LE RETOUR DU MOIS DU LIVRE AUDIO !

**En avril dernier, la Sofia, le SNE et la SGDL ont publié les résultats de la 13e édition du baromètre des usages d'achat et de lecture des livres imprimés, numériques et audio. Menée par Médiamétrie, cette enquête étudie les habitudes de lecture des Français au cours de l'année 2023.**

Sur l'ensemble de la population, 40 millions de Français de 15 ans et plus sont lecteurs, dont 5 millions ont déjà écouté un livre audio physique et 4 millions, un livre audio numérique. Les auditeurs de livres audio sont plus masculins, plus jeunes (notamment les 25-34 ans et les 35-49 ans). Les CSP+, les Franciliens et les familles avec enfants y sont également plus importants. Les auditeurs de livres audio numériques surconsomment les contenus digitaux (SVOD, réseaux sociaux, vidéos sur internet, jeux vidéo, podcasts) et sont particulièrement connectés aux

réseaux sociaux.

Le domicile reste le lieu privilégié de lecture quel que soit le support utilisé. Suivent le lieu de vacances, les transports, le trajet du domicile au travail, le lieu de déplacement professionnel et le lieu de travail pour le livre audio. Le soir demeure le moment privilégié de lecture, quel que soit le support utilisé, notamment pour 36 % des audio lecteurs. La nuit, pour le livre audio numérique est également citée. Les livres audio sont souvent écoutés avec les enfants et en voiture. L'achat neuf est le mode d'obtention privilégié de la majorité des auditeurs de livres audio physiques (41%). Puis viennent le livre offert pour le livre audio physique, l'abonnement et le prêt en bibliothèque pour le livre audio numérique. Le paiement à l'acte par téléchargement est le mode d'obtention prioritaire des auditeurs de livres audio numériques (29%), devant l'acquisition gratuite légale, l'abonnement et le prêt

numérique. L'abonnement aux plateformes de lecture et d'écoute est une pratique massive, diversifiée et en hausse (68% des auditeurs de livres audio numériques).

### LE MOIS DU LIVRE AUDIO 2024

Alors que le livre audio s'ancre parmi les habitudes de lecture, le SNE a accompagné le mois du livre audio à travers plusieurs initiatives en mai 2024 : le Festival du livre audio et du podcast de Strasbourg (organisé par La Plume de Paon en partenariat avec l'Institut français), un webinaire « Mardis de l'IA » du SNE sur le livre audio et l'IA, le Festival Vox à la Maison de la poésie sur le thème « Panser le monde », où a lieu la remise du prix « Lire dans le noir », les rencontres francophones du livre audio (organisées par La Plume de Paon en partenariat avec le SNE).



En savoir +

[lelivreaudio.fr](http://lelivreaudio.fr)



**Pour la 12<sup>e</sup> édition des Petits champions de la lecture, 5 765 classes de CM1 et CM2, soit plus de 150 000 élèves, se sont mobilisées lors des étapes locales, départementales et régionales.**

## S'OUVRENT AUX ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Des chiffres qui battent tous les records et pour cause, pour la première fois dans l'histoire du jeu, l'opération permet désormais aux élèves des établissements français à l'étranger, situés en Europe, de participer au grand concours national de lecture à voix haute. Pour cette 1<sup>re</sup> année d'ouverture internationale, 198 établissements se sont engagés dans cette aventure

placée sous le signe du plaisir et du partage ! Cette année, des élèves français scolarisés en Espagne, au Royaume-Uni, en Italie, en Turquie, aux Pays-Bas, ou encore en Suisse participent au concours. Un 15<sup>e</sup> finaliste (en plus des 14 issus des régions de France métropolitaine et des DOM-TOM) les représentera lors de la grande finale, sur la scène de la Comédie-Française.

## Sciences pour tous

### AVANT LES J.O. DE PARIS, LA SCIENCE AUSSI SE MET AU SPORT

**La 32<sup>e</sup> édition de la Fête de la science s'est déroulée du 6 au 16 octobre 2023 en France métropolitaine et du 10 au 27 novembre à l'international et dans les outre-mer.**

Pour la huitième année consécutive, le groupe Science pour tous du SNE a publié, avec le soutien du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du ministère de la Culture, l'ouvrage *Sciences en bulles* qui présente les thèses de 10 doctorantes et doctorants expliquées sous forme de bandes dessinées illustrées par Héloïse Chochois, sur le thème *Sport et science*, fil rouge de la Fête de la science 2023. Cette nouvelle édition a été distribuée gratuitement dans 350 librairies partenaires de l'opération pour l'achat d'un ouvrage de sciences, mais aussi dans les différents lieux où se sont déroulés les événements de la Fête de la science. La 33<sup>e</sup> édition de la Fête de la science

se tiendra du 4 au 14 octobre 2024, avec un prochain ouvrage de *Sciences en bulles* qui portera sur *Océan de savoirs*. Cette thématique touche un grand nombre de disciplines scientifiques et inclut les enjeux et les rapports entre eau et nature, eau et climat, eau et santé, ou encore eau et société.



**ISABELLE GARRIC**  
Responsable de la communication et des ventes d'ouvrages chez EDP Sciences

*La fête de la Science est une formidable opportunité de mettre en avant les livres de science en librairie. Cet événement mobilise tout le groupe Sciences pour tous — un bel exemple de coopération entre éditeurs !*

### LE PRIX SCIENCES POUR TOUS CONTINUE

**Le prix du livre Sciences pour tous des collégiens et des lycéens, soutenu par le Syndicat national de l'édition, a été remis le 30 mai 2023 à l'Académie des sciences.**

Organisé au niveau local depuis 2004, le prix Sciences pour tous, créé par le ministère de l'Éducation nationale et le SNE, a été étendu au niveau national en 2015 grâce à un partenariat avec le CEA. Il est parrainé depuis 2008 par l'Académie des sciences, soutien financier du prix.

À l'instar du Goncourt des lycéens, il est décerné par des élèves de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pour le prix des collégiens et des élèves de 2<sup>de</sup> pour le prix des lycéens. Cette année, le prix Sciences pour tous avait pour thème « Pasteur, savant moderne ». Il a été décerné par les collégiens à Céka, Yigaël et Gabiculi pour leur BD *Pasteur et la génération spontanée* ; et par les lycéens à Céka, Seigneuret et Fleury pour leur BD *Pasteur : une vie au service de la vie*, tous deux parus aux éditions Sekoya. L'édition 2024 aura pour thème « l'infiniment petit, l'infiniment grand ».

En savoir +

[sciencespourtous.fr](http://sciencespourtous.fr)



### LIVRE D'ART : 6<sup>e</sup> ÉDITION DU PRIX DES LIBRAIRES

**Initiée par le groupe Art et Beaux livres, l'opération « J'aime le livre d'art », qui réunit éditeurs et libraires, est devenue depuis son lancement un véritable label de qualité.**

Elle s'articule en trois temps forts tout au long de l'année : l'attribution du Prix des libraires, la période de décembre à janvier durant laquelle les librairies réalisent leurs tables et vitrines à partir d'une sélection

de livres et le Prix de la plus belle vitrine.

Pour la sixième année consécutive, plus de 400 librairies, en France et à l'étranger, et plus de 30 éditeurs, ont participé au Prix des libraires qui a été décerné le 18 novembre 2023 à la librairie des Volcans à Clermont-Ferrand. C'est l'ouvrage *Poésies d'Emilie Dickinson illustrées par la peinture moderniste américaine*, aux éditions Diane de Selliers, qui a été récompensé.

# FESTIVAL DU LIVRE DE PARIS



**+ de 100 000** visiteurs,  
une affluence qui a permis une  
hausse des achats de livres de **12 %**

**330** auteurs sur les scènes **1 000** auteurs en dédicaces

**45 %** de visiteurs de moins de 25 ans **350** maisons d'éditions

**42** auteurs québécois **200** libraires



Pour sa troisième édition qui se tenait du 12 au 14 avril 2024, le Festival du Livre de Paris qui a succédé au salon Livre Paris, a accueilli plus de 100 000 visiteurs au Grand Palais Éphémère et dans ses différents lieux hors-les-murs. Le Québec était l'invité d'honneur.

# Festival du Livre de Paris



## LE QUÉBEC, INVITÉ D'HONNEUR DU FESTIVAL DU LIVRE DE PARIS

**Après l'Inde en 2022 et l'Italie en 2023, le Grand Palais Éphémère a accueilli cette année le Québec entre ses murs.**

Cette invitation, à l'initiative de Vincent Montagne, Président du SNE et du Festival du Livre de Paris, a



été officialisée en novembre 2023. Vingt-cinq ans après la présence officielle du Québec au Salon du Livre en 1999, la scène littéraire québécoise est en pleine effervescence. Cette invitation a permis aux amoureux des livres d'en découvrir davantage sur les auteurs confirmés, les plumes émergentes et les maisons d'édition qui les publient.

Orchestrée par l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et par Québec édition, et rendue possible grâce au soutien du gouvernement du Québec, une délégation d'une cinquantaine d'auteurs était présente, notamment Dany Laferrière, Martine Delvaux, Michel Rabagliati, Hélène Dorion, Rita Mestokosho ou encore Alain Beaulieu. Mathieu Lacombe le ministre de a Culture et des Communications,

responsable de la jeunesse du Québec, a fait l'honneur de sa présence et affirmait dans un communiqué de presse : « Cette mise à l'honneur à l'édition 2024 du Festival du Livre de Paris marquera les mondes de l'édition et de la littérature du Québec et contribuera à augmenter le rayonnement des œuvres de nos auteures et auteurs ».

**À RETENIR**

en **2025**

rendez-vous les  
11, 12 et 13 avril pour  
la 4<sup>e</sup> édition du Festival  
du Livre de Paris, à nouveau  
au Grand Palais.

# FESTIVAL DU LIVRE DE PARIS

## TROIS JOURS DE PROGRAMMATION EXCEPTIONNELLE

**Afin de réunir le plus beau panorama de la création éditoriale contemporaine, la programmation du Festival a donné la parole à un grand nombre d'auteurs et d'autrices et favorisé les échanges entre les genres littéraires.**

Près de 300 voix se sont exprimées sur les 6 scènes du Grand Palais Éphémère et dans ses lieux hors-les-murs, face à un public nombreux et curieux. Cette année encore, les scènes du Grand Palais Éphémère ont su mélanger les genres : bande dessinée, littérature jeunesse, romance, fantasy, polar ou encore sciences humaines. Sur les estrades et

les stands des éditeurs, près de 1 000 auteurs ont participé aux dédicaces. Sur l'Agora, les très appréciés David Foenkinos et Amélie Nothomb étaient présents pour une discussion sur le thème de la mélodie du bonheur et la manière dont les expériences extrêmes de la vie peuvent développer une joie de vivre. Dans un tout autre registre, Marc Levy est venu parler de son tout nouveau roman *La Symphonie des monstres*. L'illustre auteur-illustrateur Claude Ponti, accompagné de la chanteuse Pomme, l'une de ses plus fameuses lectrices, nous a offert une rencontre exceptionnelle intitulée *Ponti, Pomme et les poussins*.

Les visiteurs ont également pu écouter Philippe Dijan, Éric Chacour, Kim Thuy ou encore Andreï Kourkov, parmi tant d'autres, sur les différentes scènes. Des centaines de séances de dédicaces ont eu lieu, sur les stands de petites comme de grandes maisons d'édition.



## LE FESTIVAL INVESTIT PARIS



**Cette année encore, le Festival s'est étendu hors des murs du Grand Palais Éphémère pour des événements autour du livre dans des lieux prestigieux comme le château de Villers-Cotterêts, les Beaux-Arts de Paris, le Grand Rex, l'Institut de France, mais aussi six bibliothèques parisiennes.**

Les éditeurs du groupe Sciences pour tous se sont réunis au Musée des Arts et Métiers et ont pu à nouveau présenter leurs actualités éditoriales. La riche programmation de ce hors-les-murs, avec quatre tables rondes, deux conférences, un atelier jeunesse et une visite de la bibliothèque du Conservatoire a occupé l'espace du musée durant tout le week-end.

## VISITES INSTITUTIONNELLES

Cette année encore, de nombreuses personnalités publiques et politiques ont manifesté leur attachement au livre par leur présence au Grand Palais Éphémère, au premier rang desquels le Président de la République, Emmanuel Macron, venu le vendredi matin accompagné de la ministre de la Culture, Rachida Dati, présente également à l'inauguration du Festival le jeudi soir. La Présidente du Conseil régional de l'Île de France, Valérie Pécresse, est quant à elle, venue le dimanche matin. Le ministre de la Culture et des Communications québécois Mathieu Lacombe a également été présent lors de l'inauguration de la manifestation et lors des animations du Pavillon québécois.

Les parlementaires Emmanuel Maurel, Céline Calvez et Léon Desfontaines ont également visité le Festival et témoigné de leur intérêt pour le secteur de l'édition.

## LES ATHLÈTES DE L'ORTHOGRAPHE ONT PARTICIPÉ À LA GRANDE DICTÉE DE JEUX



**À cent jours de l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques, et après un échauffement mémorable de Théo Curin, 2 700 athlètes de l'orthographe ont défié les pièges tendus par les textes inédits d'Agnès Martin-Lugand, David Foerkinos et Marc Levy lors de la Grande Dictée des Jeux.**

Trois dictées tirées de la devise des Jeux Olympiques, *citius, altius et fortius* (plus vite, plus haut, plus fort), ont été animées par Augustin Trapenard et Rachid Santaki. Sous le label « Olympiade Culturelle », délivré par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, les participants ont réalisé leur dictée, suivie d'une autocorrection, puis sont repartis

avec une médaille originale frappée pour l'occasion qui servait d'entrée gratuite, le jour même, au Grand Palais Éphémère.

**JONATHAN BOULET,**  
Président du groupe  
Religion du SNE



*Les éditeurs du groupe Religion du SNE ont démontré qu'il y avait de l'espoir pour le vivre ensemble par le biais du livre. Sans renier leurs différences, ils ont voulu célébrer leur profonde humanité commune en présentant des textes de diverses spiritualités sur un stand commun lors du Festival du Livre de Paris.*

### CHANGEMENT DE DÉCOR POUR LE GROUPE RELIGION

➤ Après avoir été au Collège des Bernardins en 2023, les éditeurs du groupe Religion du SNE ont tenu et animé un stand collectif au Grand Palais Éphémère.

L'émission « Ecritures » a été enregistrée sur le stand avec une interview exceptionnelle de Marion Muller-Colard, théologienne et écrivaine française.

## UN FORUM DES MÉTIERS À DESTINATION DES FUTURS PROFESSIONNELS

**Un Forum des Métiers à destination des jeunes et des futurs professionnels s'est tenu le vendredi 12 avril 2024, de 9h à 11h, au Grand Palais Éphémère. Il a été organisé par la commission Sociale du SNE, en partenariat avec Audiens et LivrEmploi.**

Au cours de 4 tables rondes thématiques, la nouvelle plateforme LivrEmploi a été présentée, de même que les différentes carrières possibles dans la filière, dont

certaines méconnues du grand public, ainsi que les transformations que connaissent aujourd'hui ces métiers.

La question de la transition écologique engagée par la filière et la manière dont elle modifie les métiers et les profils recrutés a également été abordée. Ces échanges étaient modérés par LivrEmploi ainsi que par les journalistes de Livres Hebdo.

# MISSIONS et ACTIVITÉS

Organe professionnel représentatif des éditeurs de livres, le SNE s'engage au quotidien pour les éditeurs, le livre et la lecture. Avec plus de 700 éditeurs adhérents, il défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition.

**734** adhérents

**9** groupes et **10** commissions  
se sont réunis près de 100 fois

**12** webinaires d'information

**3** études commanditées

**2** rencontres en région BD à Amiens  
(juin 2023) et Jeunesse à Strasbourg (mai 2024)

**700** participants  
aux 27<sup>e</sup> Assises du livre numérique

**2** prix organisés et remis  
Prix Vendredi, Prix Sciences pour tous

LE SNE est dirigé par son Président, Vincent Montagne. Le Bureau, organe décisionnaire du Syndicat, est composé de 12 à 16 membres élus pour deux ans. Sa composition reflète la diversité de la profession : des maisons d'édition de toutes tailles et tous secteurs éditoriaux confondus y sont statutairement représentés.

Le Directeur général, Renaud Lefebvre, assure l'exécution de ses décisions et coordonne les travaux des instances du Syndicat. Il en assure la gestion et, de manière générale, la bonne marche.

Les actions du SNE sont pilotées par les groupes et commissions formés d'éditeurs avec à leur tête un ou des présidents et vice-présidents. La Conférence des présidents réunit chaque mois les Présidents des commissions et des groupes autour du Président et du Directeur général. Un(e) chargé(e) de mission accompagne chaque groupe et commission dans ses travaux et projets. Cette organisation travaille main dans la main avec tous les acteurs de la chaîne du livre afin d'œuvrer pour l'avenir du secteur.

# LE BUREAU DU SNE\*

Président



**VINCENT MONTAGNE**  
Média-Participations

Vice-présidente



**LIANA LEVI**  
Éditions Liana Levi

Vice-président



**LOUIS DELAS**  
L'école des loisirs

Trésorière



**LAURE LEROY**  
Zulma



**ALBAN CERISIER**  
Madrigall



**ANTOINE GALLIMARD**  
Madrigall



**STÉPHANIE FERRAN**  
Hachette Livre



**MARION  
GLÉNAT-CORVELER**  
Glénat



**GILLES HAERI**  
Albin Michel



**CATHERINE LUCET**  
Editis



**NATHALIE JOUVEN**  
Hachette Livre



**VERA  
MICHALSKI-HOFFMANN**  
Libella



**FRANÇOISE NYSSSEN**  
Actes Sud



**DENIS OLIVENNES**  
Editis



**VINCENT MONTAGNE**  
Président



**RENAUD LEFEBVRE**  
Directeur général



**HANEN SAYAH**  
Assistante de direction



**VALÉRIE BARTHEZ**  
Directrice des  
Éditeurs d'Éducation



**CAMILLE LABAT**  
Chargée de mission des  
Éditeurs d'Éducation

## L'ÉQUIPE DU SNE\*



**LAURA BARON**  
Groupes Jeunesse et  
Bande dessinée



**CATHERINE BLACHE**  
Responsable des affaires  
internationales,  
groupe Universitaire



**AXELLE CHAMBOST**  
Responsable des affaires  
sociales, commission Livre  
Audio, groupe Religion



**JULIEN CHOURAQUI**  
Directeur juridique,  
responsable  
du groupe Droit



**HÉLÈNE CONAND**  
Directrice de la  
Communication



**LOUISE CUEFF**  
Chargée de logistique  
et assistante de  
communication



**SYLVIE FABRY**  
Directrice administratif,  
financier, ressources  
humaines



**GUILLAUME FOUSSARD**  
Responsable Circuit du Livre  
et Usages commerciaux,  
commission internationale,  
groupe Arts et Beaux Livres



**SARA GRIMAL**  
Commissions Juridique  
et Illustration, déléguée à  
la protection des données



**CLÉMENTINE GUINEBERT**  
Groupe Science pour tous,  
Commissions Numérique  
et Adhésion



**JOËL KAMBA**  
Comptable  
et Agent administratif



**LUCILE KROENLEIN**  
Chargée  
de communication



**KAREN POLITIS BOUBLIL**  
Responsable des Affaires  
économiques et  
environnementales

## LES GROUPES DU SNE\*

Les éditeurs du SNE s'organisent en groupes thématiques afin de partager l'information relative à leur secteur, réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité. Ils peuvent également initier des actions collectives et bâtir des projets communs pour promouvoir leur genre dans toute sa diversité.

### GROUPE DROIT



Présidente :  
**Caroline Sordet  
(Lefebvre Dalloz)**  
Chargé de mission :  
**Julien Chouraqui**

« Avec les membres du groupe Droit, nous continuerons de dialoguer avec les pouvoirs publics et les juridictions, au service de nos principaux axes de travail : le développement de l'*open data* des décisions de justice dans l'intérêt des professionnels, une vision de l'*open access* bénéfique pour l'ensemble des parties prenantes, et la veille attentive au respect du droit d'auteur dans le monde numérique juridique ». Le groupe Droit a également créé un référentiel commun des abréviations juridiques, <http://reflex.sne.fr>, destiné à standardiser les références juridiques et offrir un meilleur accès à l'information et aux nombreuses sources juridiques. »

### GROUPE

### SCIENCES POUR TOUS



Président :  
**Christian Counillon (Flammarion)**  
Chargée de mission :  
**Clémentine Guinebert**

Les éditeurs de Sciences pour tous ont pour mission de mettre en valeur les livres qui répondent aux questions de chacun, quel que soit son âge ou sa formation, en matière de culture et de découvertes scientifiques. Le groupe va également à la rencontre des lecteurs en proposant un stand avec de nombreuses conférences dans le cadre du Festival du Livre de Paris. Il a créé en 2016 un label Sciences pour tous en collaboration avec Dilicom pour identifier et mettre en valeur les ouvrages de Sciences pour tous dans le fichier exhaustif du livre (FEL). Il soutient le Prix du livre « Sciences pour tous » et organise de nombreuses opérations et manifestations dans le cadre de la *Fête de la Science*, en partenariat avec les ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de la Culture. Son site web propose un catalogue de plus de 2 000 ouvrages d'environ 40 éditeurs.  
[www.sciencespourtous.org](http://www.sciencespourtous.org)

### GROUPE

### ART ET BEAUX LIVRES



Présidente :  
**Pascale Le Thorel  
(Beaux-Arts de Paris éditions)**  
Chargé de mission :  
**Guillaume Foussard**

Rassemblant plus de 60 maisons d'édition, le groupe Art et Beaux livres contribue activement à la mise en avant de ce secteur éditorial. Il coorganise le Salon du livre de Fontainebleau et est partenaire du prix du livre d'art des rencontres littéraires *Racines de ciel* d'Ajaccio. En 2020, l'*Association pour le rayonnement du Beau livre*, émanant du groupe Art et Beaux livres a été créée pour piloter l'opération « J'aime le livre d'art ».

**GROUPE**  
ÉDUCATION



Présidente :  
**Célia Rosentraub (Hatier)** L'association est dirigée par **Valérie Barthez**  
Chargée de mission :  
**Camille Labat**

« L'association Les Éditeurs d'Éducation, que je préside, fédère l'action collective des éditeurs scolaires membres du SNE au sein du groupe Éducation. Les éditeurs contribuent activement à la pérennisation de la place du livre et de la lecture à l'école. Ils travaillent à la diversification d'une offre de ressources pédagogiques de qualité, indissociable de l'exercice de la liberté pédagogique des enseignants. Acteurs majeurs de l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques, les éditeurs scolaires mettent tout en œuvre pour accompagner chaque réforme avec de nouveaux manuels et des ressources numériques innovantes. »

**GROUPE**  
BANDE DESSINÉE



Président :  
**Benoît Pollet (Glénat)**  
Chargée de mission :  
**Laura Baron**

Le groupe Bande dessinée du SNE a pour objectif de promouvoir le genre dans toute sa variété. Il entretient des liens avec l'interprofession, en particulier avec les auteurs, les libraires, les sociétés organisatrices des grands festivals de Bande dessinée et les agences régionales. Il organise avec ces derniers des rencontres en région pour accompagner les médiateurs et prescripteurs du livre dans la découverte du secteur. Depuis 2018, il a ouvert un dialogue avec les professionnels de l'éducation autour des usages pédagogiques de la BD qui a abouti en 2019 à la création de la collection « BD en classe » destiné aux élèves de cycle 3. Deux premiers opus sont déjà parus et un troisième opus verra le jour d'ici la fin d'année 2024. Le groupe mène également des études sur l'évolution du lectorat et le marché de la BD en général, et réunit les éditeurs de manga autour de questions liées notamment au piratage et aux plateformes numériques de lecture.

**GROUPE**  
RELIGION



Président :  
**Jonathan Boulet (Bibli'O/Éditions Scriptura)**  
Chargée de mission :  
**Axelle Chambost**

« La prescription et la promotion du livre religieux sont au cœur des préoccupations des 27 éditeurs du groupe Religion. Composé d'éditeurs de diverses tailles, le groupe œuvre pour s'ouvrir à la diversité. Les éditeurs de livres religieux souhaitent s'engager chaque année dans un espace collectif au Festival du Livre de Paris pour faire découvrir la diversité de leurs publications au grand public. Enfin, l'un des objectifs de ce groupe est d'être un acteur positif du vivre ensemble. »

## GRUPE JEUNESSE



Co-Présidentes :  
**Laurence Faron (Talents hauts)**  
**Cécile Térouanne (Hachette Romans/Livre de poche jeunesse)**  
 Chargée de mission :  
**Laura Baron**

« Le groupe Jeunesse s'est donné pour objectif de promouvoir la littérature jeunesse afin de lui assurer une visibilité à la mesure de son importance économique. Il réaffirme le rôle du livre et de la lecture dans la formation, la culture et l'éveil à la citoyenneté des jeunes et entretient des relations de travail et de confiance avec les institutions et partenaires. À l'initiative des *Assises de la littérature Jeunesse* et du *Prix Vendredi*, le groupe participe aux événements nationaux de promotion de la lecture dès le plus jeune âge et suit de près l'évolution des usages des jeunes lecteurs et lectrices. »

## GRUPE LITTÉRATURE GÉNÉRALE



Présidente :  
**Héloïse d'Ormesson (Héloïse d'Ormesson)**  
 Groupe dirigé par **Renaud Lefevbre**

Ce groupe, qui fonctionne comme un club, permet aux éditeurs de Littérature générale d'échanger et de réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité : défense contre les attaques à l'encontre du droit d'auteur, promotion du livre de littérature générale, propriété littéraire et artistique, loi Lang et loi sur le prix du livre numérique, relations avec les agents et avec les organisations représentatives d'auteurs, suivi législatif et jurisprudentiel, gestion collective.

## GRUPE UNIVERSITAIRE



Présidente :  
**Hélène Hoch (Lefevbre Dalloz)**  
 Chargée de mission :  
**Catherine Blache**

« Les éditeurs du groupe Universitaire défendent les intérêts de leurs mandants auprès des professionnels (libraires et bibliothécaires) et des acteurs publics de leur secteur : responsables de l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles) et de la recherche (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, CNRS, etc.). Ils sont particulièrement investis sur les questions numériques, notamment les discussions sur les ressources numériques pédagogiques et le développement de la « science ouverte » en assurant la pérennité de l'écosystème de la diffusion des publications. »

## LES COMMISSIONS DU SNE\*

Lieux d'échanges de pratiques, de réflexion et d'actions autour de l'évolution des métiers du livre et de l'édition ainsi que des problématiques juridiques, économiques et sociales, les commissions du SNE travaillent à des études et projets transversaux concernant l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.

### COMMISSION

#### JURIDIQUE



Président :

**Arnaud Robert (Hachette Livre)**

Chargés de mission :

**Julien Chouraqui et Sara Grimal**

La commission Juridique du SNE suit, pour le compte de ses adhérents, l'ensemble des questions juridiques qui se posent en matière d'édition (propriété littéraire et artistique, prix unique du livre, réglementation relative à la vente et à la promotion du livre, etc.). Elle se réunit régulièrement pour traiter tant des dossiers de fond que des questions qui intéressent l'ensemble de la profession.

Elle est également impliquée dans les travaux des différentes commissions du Conseil de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) ainsi que dans le dialogue avec les organisations d'auteurs. Elle participe à la lutte contre le piratage des livres (veille des sites de piratage en ligne, actions judiciaires initiées par le SNE et les éditeurs)

### COMMISSION

#### INTERNATIONALE



Présidente :

**Solene Chabonais (Albin Michel)**

Chargé de mission :

**Guillaume Foussard**

La commission Internationale rassemble les responsables de droits, vendeurs et acheteurs de droits à l'étranger. Elle suit les activités internationales du secteur de l'édition : réalisation des statistiques internationales du SNE en lien avec le BIEF, contribution à la professionnalisation des acteurs, diffusion des informations ciblées, communication sur les métiers afférents. Elle travaille en coordination avec le BIEF, le Centre national du livre, l'Institut français et toute institution concernée par la circulation internationale des projets éditoriaux. Tout au long de l'année, la commission s'attache à renforcer les liens avec le réseau diplomatique et culturel à l'étranger.

### COMMISSION

#### LIVRE AUDIO



Présidente :

**Laure Saget (Audiolib)**

Chargée de mission :

**Axelle Chambost**

La commission Livre audio, composée d'une quinzaine de membres, s'attache à promouvoir le livre audio auprès des prescripteurs ainsi qu'auprès des enseignants et des institutions culturelles et à en expliquer les usages et le potentiel à l'heure du numérique et d'une gestion nouvelle du temps et des loisirs. Elle permet également aux éditeurs de livre audio de développer des projets communs et de peser auprès des partenaires institutionnels pour redécouvrir l'expérience de lecture orale et favoriser la reconnaissance de cette forme d'édition. Elle publie des études sur le secteur et organise des événements, tels que le Mois du livre audio, lancé en 2022.

[www.lolivreaudio.fr](http://www.lolivreaudio.fr)

## COMMISSION

## USAGES COMMERCIAUX



Président :  
**Éric Leblanc (Glénat)**  
 Chargé de mission :  
**Guillaume Foussard**

La commission Usages commerciaux réunit diffuseurs et directeurs commerciaux. Elle est le lieu de réflexion et d'échanges avec la librairie sur l'évolution des usages commerciaux. Les rencontres régulières avec la commission commerciale du Syndicat de la librairie française (SLF) sont autant d'occasions d'échanges et de réflexion autour des problématiques transversales liées à l'évolution de la diffusion du livre et à l'évolution du comportement des lecteurs. La commission Usages commerciaux est particulièrement active aux côtés du SLF et du Syndicat des distributeurs de loisirs culturels (SDLC) pour le respect de la loi Lang, y compris sur les places de marché des sites de vente en ligne.

## COMMISSION

## ILLUSTRATION



Présidente :  
**Magali Girodet**  
**(Éditions Hatier-Foucher)**  
 Chargée de mission :  
**Sara Grimal**

La commission Illustration veille au suivi des pratiques d'acquisition et d'utilisation de ressources, images fixes, animées, ou sons, diversifiant l'expérience de lecture, voire la renforçant. Elle est particulièrement attentive aux effets des bouleversements technologiques et économiques sur le marché des images. Elle assure également une veille sur l'actualité juridique des droits liés aux images. La commission illustration a œuvré à l'élaboration du nouveau Code des usages en matière d'illustration photographique signé en novembre 2017.



## COMMISSION

## ÉCONOMIQUE

Président : **Guy Maucollot (Albin Michel)**  
 Chargée de mission : **Karen Politis Boulilil**

La commission Économique intervient sur les problématiques économiques, comptables et fiscales du secteur de l'édition. Elle met son expertise au service des membres du SNE dans des domaines tels que la définition fiscale du livre, les provisions, le traitement comptable des stocks...

## COMMISSION

## SOCIALE



Présidente :  
**Albane Hocquet-Gallet (Editis)**  
 Chargée de mission :  
**Axelle Chambost**

La commission Sociale prépare les négociations et représente les éditeurs dans le cadre des instances paritaires avec les partenaires sociaux. Les principaux thèmes de discussions sont la révision de la convention collective nationale de l'édition (CCNE) et de ses avenants, les *minima* conventionnels, l'orientation en matière d'emploi et de formation dans le cadre de la CPNE, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes... La commission Sociale représente également les éditeurs, membres du SNE, au sein d'organismes extérieurs (AFDAS, MALAKOFF MEDERIC pour la retraite et la prévoyance, Agessa). Elle réalise chaque année le rapport social de branche.

Elle défend également les adhérents en cas de contentieux avec l'administration fiscale sur des redressements susceptibles d'avoir des répercussions sur l'ensemble de la profession. La commission organise, chaque année, un atelier de présentation des actualités fiscales animé par KPMG.

COMMISSION

## ENVIRONNEMENT ET FABRICATION



Président :  
**Pascal Lenoir (Gallimard)**  
Chargée de mission :  
**Karen Politis Boubli**

La commission Environnement s'attache à mettre en avant l'importance des problématiques liées au développement durable dans les métiers du livre. Elle fait une veille réglementaire active sur les sujets environnementaux pour informer les adhérents du SNE quant aux nouvelles obligations, initiatives et changements. Elle réalise également des études sur des sujets variés tels que les pratiques de recyclage et de mise au pilon, la consommation papier des éditeurs...

Depuis 2015, elle a élargi son périmètre aux problématiques de fabrication. Cette nouvelle commission Fabrication a été à l'initiative de la création de l'association Clic.EDIt, destinée à mettre en place un outil d'échanges de données informatisés (EDI) afin de faciliter les échanges administratifs entre les éditeurs et les principaux intervenants de la chaîne de production du livre (imprimeurs, papetiers, compositeurs, graveurs, etc.).

<http://www.clicedit.com/>

COMMISSION

## CIRCUIT DU LIVRE



Président :  
**Philippe Lamotte (Hachette Livre)**  
Chargé de mission :  
**Guillaume Foussard**

La commission Circuit du livre, réunissant les distributeurs, est au croisement de plusieurs routes, commerciales, logistiques, informatiques, professionnelles et interprofessionnelles. Ses travaux sont liés aux évolutions des différents métiers : évolutions du marché et des clients, évolutions technologiques, améliorations logistiques, enjeux environnementaux, accompagnement des sujets en lien avec la librairie francophone à l'étranger...

La commission Circuit du livre est l'organe de liaison de plusieurs instances : la commission Usages commerciaux du SNE, la Commission de Liaison Interprofessionnelle du Livre (CLIL), Prisme, Dilicom et la Centrale de l'Édition. Elle travaille également sur les questions de transport en région parisienne avec le Syndicat de la librairie française (SLF).

COMMISSION

## NUMÉRIQUE



Présidente :  
**Virginie Clayssen (Editis)**  
Chargée de mission :  
**Clémentine Guinebert**

La commission Numérique travaille en étroite coordination avec les autres groupes et commissions afin d'échanger sur les changements induits par le numérique. Elle promeut le développement de standards pour la profession, assure un suivi des réformes aux niveaux français et européen, en collaboration avec la commission Juridique, l'enjeu principal de ces prochaines années étant l'accessibilité des livres numériques. La commission participe à la mise en place de projets innovants avec les institutions partenaires du SNE. Elle organise une fois par an les Assises du livre numérique ainsi que des ateliers avec le groupe Normes & Standards, en collaboration avec des éditeurs, le SLF, la BnF, Electre et Dilicom. La commission Numérique du SNE est l'un des membres fondateurs du laboratoire européen de R&D sur la lecture numérique EDRLab, dont Virginie Clayssen assure également la présidence depuis juillet 2017.

## LE SNE OFFRE DES RÉPONSES CONCRÈTES AUX QUESTIONS DES PROFESSIONNELS DE L'ÉDITION.

### ADHÉRER au SNE

Peut devenir adhérent du SNE toute maison d'édition, ayant *a minima* un an d'exercice, pratiquant l'édition dans les conditions prévues à l'article 132-1 du Code de la propriété intellectuelle. Les demandes d'adhésion sont soumises à l'examen et la validation du Bureau du SNE. L'adhésion entraîne le paiement d'une cotisation annuelle proportionnelle au chiffre d'affaires de la maison d'édition. Cette cotisation ouvre également un droit de vote au sein de l'Assemblée générale du SNE.

Les **734** adhérents dont **10** nouveaux cette année, représentent environ **80%** du chiffre d'affaires de l'édition française.

+ de **65%** des adhérents ont un chiffre d'affaires pour le livre inférieur à 1 M€.

#### DES CONSULTATIONS ET CONSEILS PERSONNALISÉS

Dans le domaine fiscal, juridique et social.

#### DES ATELIERS, GROUPES DE TRAVAIL ET WEBINAIRES

permettent de faire le point sur l'actualité du secteur.

#### DES DOSSIERS, DES ANALYSES ET DES PUBLICATIONS POUR TOUS LES PUBLICS

- Des flashes d'information
- Des fiches thématiques et sectorielles
- Une newsletter bimestrielle
- Les chiffres de l'édition, repères statistiques
- L'édition en perspective, le rapport annuel du SNE
- Des études sectorielles
- Un portail électronique et des sites internet sectoriels

## TÉMOIGNAGE D'UN NOUVEL ADHÉRENT



**Frédéric Martin**  
Directeur des éditions  
Le Tripode

#### Comment définiriez-vous votre maison d'édition ?

Le Tripode a un credo placé sous son logo : « littératures – arts – ovnis ». Il a surtout une devise, en signature de tous nos mails : « Ouvrir un lieu d'asile aux esprits singuliers ». Cette pensée, reprise d'un manifeste écrit par Jean-Jacques Pauvert dans l'après-guerre, résume assez bien le projet de la maison d'édition.

#### Vous avez rejoint le SNE en janvier 2024, qu'attendez-vous de ce syndicat ?

Créer une maison d'édition, c'est d'abord beaucoup de travail et pas mal de solitudes.

Lorsque l'on a eu la chance de passer le cap des fondations, et le Tripode a eu cette chance, il faut encore faire attention à ne pas se transformer en bunker, s'enfermer dans les certitudes qui ont permis de s'affirmer. Rejoindre le SNE, c'était en premier lieu veiller à cela, rester pour toute l'équipe dans la confrontation des idées. Mais avec des convictions ! L'histoire du Tripode, c'est celle d'une économie du livre qui s'épanouit en donnant une place primordiale aux auteurs, aux libraires et au temps long. Défendre ces idées dans la profession me semble crucial, a fortiori dans la période de grand chamboulement que l'on connaît.

# ANNUAIRE DES ADHÉRENTS DU SNE\*

Les nouveaux adhérents sont surlignés en couleur.

\* À date du 31 mai 2024

## ACCÈS ÉDITION

### ACTES SUD

Actes Sud Junior  
Actes Sud Papier  
A & J Picard  
Babel  
Chambon  
Dernière Marge  
Éditions Cambourakis  
Errance  
Gaia  
Hélium  
L'An 2  
Payot/Rivages  
Photo Poche  
Rouergue  
Sindbad  
Solin  
Textuel  
Thierry Magnier

### AC MÉDIA

Ki-oon  
Éditions Lumen  
Mana Books

### ACTISSIA

Chapitre.com  
France Loisirs  
Grand Livre du Mois

### AEDIS

### AFD

### AFNOR

### ALBIANA

### ALBIN MICHEL

Albin Michel Jeunesse  
Casteilla  
Casteilla Techniplus  
De Bœck Supérieur  
De Vecchi  
Delagrave Édition  
Dicos d'or  
Dilisco  
Éducalivre  
Lanore  
Leduc.s Éditions

Librairie des Écoles  
Magnard-Vuibert  
Médicis-Entrelacs  
Pierre Horay  
Quorum Magnard Diffusion  
Spratbrow  
Techniplus

### ALBOURAQ

### AMDS

### AMPHORA

### ANCRE

### AP ÉDITIONS-CONSEILS

### ARCHE

### AREN / AGENCE DE RESSOURCES EDUCATIVES NUMERIQUES

### ARNAUD FRANEL ÉDITIONS

Séfi

### ASFORED

### ASSIMIL

### ATELIER/OUVRIÈRES

### ATELIERS HENRY DOUGIER

### ATELIERS ET PRESSES DE TAIZÉ

### ATLANDE

### AUBE

### AUDIO VIDÉO MÉDIA DIFFUSION

Emmanuel  
Le livre ouvert  
Quasar

### AUTEURS DU MONDE

### AU VENT DES ÎLES

### AUZOU

### BALIVERNES

### BARTILLAT

### BAYARD GROUPE

Bayard Éditions  
CRER Coopérative régionale  
pour l'enseignement religieux  
Bayard Jeunesse  
Bayard Poche  
Milan  
Tourbillon

### BÉATITUDES

### BEAUX-ARTS ÉDITIONS

### BEAUX-ARTS DE PARIS ÉDITIONS

### BELLES BALADES

### BELLES LETTRES

### BELVÉDÈRE

### BERGER LEVRAULT

Sofiac

### BERNARD CHAUVEAU

### BERTRAND-LACOSTE

### BIBLIOMANE

### BIEF/BUREAU INTERNATIONAL DE L'ÉDITION FRANCAISE

### BLF ÉDITION

### BNF/BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

### BPI/BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION

### BREPOLS PUBLISHERS

### BRGM/BUREAU DE RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE

### BUSSIÈRE

### CAIRN FRANCE

### CARACTÈRES

### CARTOTHÈQUE-EGG

### CELSE

### CENT MILLE MILLIARDS

### CENTRALE DE L'ÉDITION

### CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

### CENTRE POMPIDOU

### CÉPADUÈS

### CERCLE D'ART

### CEREMA

### CHRISTIAN BOURGOIS

### CHRONIQUE SOCIALE

### CITADELLES ET MAZENOD

### CLASSIQUES GARNIER

### CNRS/CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

### COLBO ET SCEPTRE

### CORSAIRE ÉDITIONS

Paradigme

Pavillon noir

Regain de lecture

**COURTES ET LONGUES**  
**ÉDITIONS**

**CRÉPIN-LEBLOND ÉDITIONS**

**CHS/COMITÉ DES TRAVAUX**  
**HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES**

**CUJAS**

**DEL COURT**

Éditions Soleil

Delsol

La Croisée

Les Avrils

Marchialy

RG Square

Tonkam

**DES FEMMES-ANTOINETTE**

**FOUQUE**

**DIALOGUES**

**DIANE DE SELLIERS**

**DILICOM**

**DILA**

Journaux Officiels

Documentation française

**DILECTA**

**ÉCOLE DES LOISIRS**

Éditions Kaléïdoscope

Glob Éditions

Rue de Sèvres

Margot Éditions

**E-DANTES**

Hardigan

**ÉDICOM DIRECT**

**ÉDILARGE**

CAP diffusion

**ÉDILIVRE**

Maison E

**ÉDISOURCE/ÉDITIONS**

**ADDICTIVES**

**ÉDITIONS AMATERRA**

**ÉDITIONS COMPLICITÉS**

**ÉDITIONS DE L'INHA**

L'éducation musicale

**ÉDITIONS DU CNPF**

**ÉDITIONS DU REGARD**

**ÉDITIONS GRANDVAUX**

**ÉDITIONS FRIMOUSSE**

**ÉDITIONS LC**

**ÉDITIONS MNÉMOS**

**ÉDITIONS NEAPOLIS**

**ÉDITIONS NORMA**

**ÉDITIONS SÉBASTION MOREU**

**ÉDITIONS SEKOYA**

**ÉDITIONS UNDERGROUND**

**ÉDITIONS UNIVERSITAIRES**  
**D'AVIGNON**

**EDITIS HOLDING**

10/18

404 Éditions

Acropole

Anaya

Archipel

Belfond

Bordas

Bordas Références culturelles

Bouquins

Cherche Midi

CLÉ International

Clique

École vivante

Edi8

Empêcheurs de penser en rond

En Voyages

First Éditions Générales

First Interactive

Fixot

Fleuve Éditions

Gründ

Héloïse d'Ormesson

Hemma

Hors Collection

Interforum

Julliard

Kurokawa

L'Agrume

La Découverte

Langue au chat

Langues pour tous

Le Robert

Les Éditions du Sous-Sol

Les Escales

Les Pérégrines

Livres du Dragon d'Or

Lizzie

Lonely Planet

Nathan

Nathan Université

Nil Éditions

Omnibus

Paraschool

Perrin

Philéas

Place des Éditeurs

Plon

Pocket

Pocket Jeunesse

Poulpe fictions

Pour les Nuls

Pré aux clercs

Presses de la Cité

Presses de la Renaissance

Redon

Retz

Robert Laffont

Rouge et Or

Sedes

Seghers

Séguier

Sejer

Sejer 30

Slalom

Sogédif

Solar

Sonatine Éditions

Super 8 Éditions

Syros

Tana

Télémaque

Univers Poche

XO Éditions

Zones

**EDP SCIENCES/ÉDITION**

**DIFFUSION PRESSE**

**ÉDUCAGRI**

**HESS/ÉCOLE DES HAUTES**

**ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES**

**ÉLECTRE**

**ELIDIA**

Artège Éditions

Desclée de Brouwer

Francois-Xavier de Guibert

Lethielleux

Lo País d'Enfance

Nouvelle Cité

Rocher

Sénévé

Tempora

Zodiaque

**EMPREINTE TEMPS PRÉSENT**

**ENSBA/ÉCOLE NATIONALE**

**SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS**

**ENSP/PRESSES DE L'EHESP**

**ÉRÈS**

**ESF ÉDITEUR**

Bien lire

**ESI ÉDITIONS**

**ESMOD**

**ESKA**

**ÉTAGÈRE DU BAS****EYROLLES**

CT 2 M SAS  
Géodif  
Organisation

**ÉVEIL**

Graph Zeppelin  
Sedirep  
Fragrances  
Budo  
Tabou BD

**FAGE ET COMPAGNIE**

Nouvelles Éditions Scala

**FALAISES****FÉLIN****FRANCE PRODUCTIONS**

Éditions Diffusia  
Éditions Soukha

**FONDATION DE LA MAISON  
DES SCIENCES DE L'HOMME****FORMULETTE****FOUGEROLLE LIVRES**

Lacurne  
Montbel

**GALERIE PATRICK SEGUIN****GÉNÉRATION 5****GERESO ÉDITION****GLÉNAT ÉDITIONS**

Atlas  
Chasse-Marée  
Drugstore  
ELLE à table  
ELLE déco  
Franck  
Grenoble Librairie Guides  
Hugo Digital  
Hugo Publishing  
Libris  
Quatre fleurs  
Société de Géographie  
Treize Étrange  
Vent des Savanes  
Vents d'Ouest

**GUY TRÉDANIEL**

Alysse  
Contre-dires  
Dervy  
Diateino  
Entrelacs  
Exergue  
Gutenberg reprint

Courrier du livre  
Le Relié  
Les Deux Océans  
Josette Lyon  
Trédaniel Poche  
Vega

**GULF STREAM ÉDITEUR****HACHETTE LIVRE**

&moi  
Albert-René  
Armand Colin  
Astérix  
Audiolib  
Bibliothèque rose/verte  
B.M.R  
Bragelonne  
Calmann-Lévy  
Castelmore  
Delmas  
Dessain & Tolra  
Deux Coqs d'or  
Deux Terres  
Didier  
Didier Jeunesse  
Dunod Éditeur  
Édicef  
Éditions Chêne EPA  
Fayard  
Foucher  
Gautier-Languereau  
Gérard de Villiers  
Grasset et Fasquelle  
Grasset Jeunesse  
Guide du Routard  
Guides bleus  
Hachette Collections  
Hachette Comics  
Hachette Éducation  
Hachette FLE  
Hachette Français Langue  
Étrangère  
Hachette Illustré  
Hachette Jeunesse Image  
Hachette Jeunesse  
Hachette Jeunesse Disney  
Hachette Littératures  
Hachette Livre International  
Hachette Pratique  
Hachette Romans  
Hachette Technique  
Hachette Tourisme

Harrap's  
Hatier  
Hazan  
Ilex Press  
Interéditions  
Istra  
Jean-Claude Lattès  
Kero  
Kwyk  
La Plage  
Larousse  
Lelivrescolaire.fr  
Le Livre de Paris  
Le Livre de Poche  
Le Livre de Poche Jeunesse  
Le Lotus et l'Éléphant  
Mama Éditions  
Marabout  
Masque  
Maxima  
Mazarine  
Milady  
Mille et une nuits  
Pauvert  
Pika Éditions  
Préludes  
Rageot Éditeur  
Robinson  
Stock  
**HC ÉDITIONS**  
**HEIMDAL**  
**HERNE**  
**HOLDING DU MAS VERT**  
Harmonia Mundi  
**HONORÉ CHAMPION**  
**HUMANIS**  
**HUMENSIS**  
Belin  
Belin Éducation  
Éditions des Équateurs  
L'Observatoire  
Herschel  
Le Pommier  
Pour la Science  
Premières Loges  
Presses Universitaires de  
France  
Que sais-je ?

**IMAV**

**INED/INSTITUT NATIONAL  
D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES**

**INALCO**

Presses de l'Inalco

**INSTITUT DE DROIT  
DE LA CONCURRENCE  
INSTITUT FRANCAIS****JACQUES GABAY****JBE BOOKS****JEU DE PAUME****JEULIN**

Éducaland

**JOHN LIBBEY EUROTTEXT****JOUVENCE****JOYVOX****JUNO PUBLISHING****KILOWATT ÉDITIONS****LA PLUME DE PAON****LA VILLETTE****LAFAYETTE ANTICIPATIONS****LAFITTE-HÉBRARD**

Les immortels

Who's Who In France

**LAVAUZELLE ÉDITIONS****LAVIGNE****LAVOISIER**

Hermes

Synthèse Agricole

Médecine-Sciences Médicales  
internationales

Tech &amp; Doc Lavoisier

**LE GÂTEAU SUR LA CERISE****LE MOT ET LE RESTE****LE MUSCADIER****LE TRIPODE****LE VERGER ÉDITEUR****LEFEBVRE-SARRUT**

Dalloz

Éditions Francis Lefebvre

ESF Action sociale

Juris Associations

Juris Service

Lefebvre-Sarrut

Lefebvre Software

Législatives

**LELIA MORDOCH****LES ARTS DÉCORATIFS****LES ÉDITIONS BLEU ET JAUNE****LES ÉDITIONS DU MUSÉE****D'ORSAY ET DU MUSÉE DE****L'ORANGERIE****LES ÉDITIONS DU NET****LES ÉDITIONS DU PÉTRIN****LES ÉDITIONS LUNII****LES ÉDITIONS THÉÂTRALES****LES ÉTUDES HOSPITALIÈRES****LEXTENSO**

Répertoire Defrénois

Gualino

Joly

LGDJ Montchrestien

Pierre Lechêne

**LIANA LEVI****LIBELLA**

Au Diable Vauvert

Buchet Chastel

Delpire Éditeur

Favre

Les Cahiers dessinés

Le Temps Apprivoisé

Libretto

Maren Sell

Noir sur Blanc

Phebus

Photosynthèses

**LOCUS SOLUS**

Petit Génie

**MADRIGALL**

Alternatives

Arpenteur

Arthaud

Aubier Moutaigne

Audie/Fluide Glacial

Autrement

Bleu de Chine

Casterman

Champs

Classique Garnier

Climats

Denoël

Deslogis Lacoste

Éditions de Minuit

Elina Sofedis

Flammarion

Flammarion Jeunesse

Flammarion Médecine

Folio

Futuropolis/Gallisol

Gallimard

Gallimard Jeunesse

Gallimard Loisirs

Garnier Flammarion

Grandes Personnes

Guides Gallimard

Hoëbeke

J'ai lu

Joëlle Losfeld

La Partie

Librio

Maison Rustique

Mercure de France

Père Castor

P.O.L.

Pygmalion

Quai Voltaire

Sarbacane

Série Noire

Sofédis

Table Ronde

Verticales

Viviane Hamy

**MAISON DES LANGUES****MAREUIL ÉDITIONS****MARIE BARBIER ÉDITIONS****MARTIN MÉDIA****MÉDIA PARTICIPATIONS**

Aubanel

Anne Carrière Éditions

Anne-Marie Métailié

Anuman Interactive

Blake et Mortimer

Caméléon

Chronique

Citel

Critérian

Dada

Danger Public

Dargaud

Delachaux et Niestlé

Desclée

Don Quichotte

Droguet et Ardant

Dupuis Édition &amp; Audiovisuel

Edifa

Éditions de la Martinière

Éditions de l'Olivier

Éditions Universitaires

Ellipsanime

En Exergue

Esprit

Fler

Fleurus

Hermé

Kana

Le Lombard

Le Nouvel Attila

Lucky Comics

Mame

- Mango  
 MDS  
 Média Diffusion  
 Mediatoon Licensing  
 Michelin  
 Minerva  
 Pluriad  
 Points  
 Rustica  
 Seuil  
 Tardy  
 Urban Comics  
**MEDIASPAUL**  
**MEMO ÉDITIONS**  
**MEL COMPAGNIE DES ARTS**  
**METVOX PUBLICATIONS**  
**MICHELIN TRAVEL PARTNER**  
**MOLLAT ÉDITIONS**  
**MONELLE HAYOT**  
**MONITEUR**  
   Argus de l'assurance  
   Territorial  
**MULTISONOR**  
**MUSARDINE**  
   Dynamite  
   Média 1 000  
**MUSÉE DU LOUVRE**  
**MUSÉE DU QUAI BRANLY**  
**MUSÉE RODIN**  
**NAZCA ÉDITIONS**  
**NOUVEAU MONDE**  
**NOUVELLES ÉDITIONS SUTTON**  
**NOUVELLES PLUMES**  
**NUÉE BLEUE/ÉDITIONS**  
**DU QUOTIDIEN**  
   Rhin  
   Saisons D'Alsace  
**ODILE JACOB**  
**OFFICE CENTRAL DE LISIEUX**  
**OFFICINE**  
**OLIVETAN**  
**ONISEP**  
**ORPHIE**  
**OUI'DIRE**  
**PAJA ÉDITIONS**  
**PANINI FRANCE**  
**PARIS MUSÉES**  
**PAULSEN**  
   Guérin  
**PEARSON ÉDUCATION FRANCE**  
   Campus Press  
   Village Mondial  
**PEDONE**
- PETIT À PETIT**  
**PETITS MATINS**  
**PHAIDON**  
   Electra Architecture  
**PHILIPPE PICQUIER**  
**PHILO ÉDITIONS**  
**PIERRE TÉQUI**  
**PIKTOS**  
**PIRANHA**  
**POLLEN DIFFUSION**  
**PREMIÈRE PARTIE**  
   Salvator  
**PRÉSENCE AFRICAINE**  
**PRESSES DE SCIENCES PO**  
**PRESSES UNIVERSITAIRES DU**  
**SEPTENTRION**  
**PRIVAT**  
**PUG/PRESSES UNIVERSITAIRES**  
**DE GRENOBLE**  
**QUAE**  
   Cirad  
   Ifremer  
   Inra  
   Irstea  
**QUINTESENCE INTERNATIONAL**  
**RÉCRÉALIRE**  
**RELX GROUP**  
   Elsevier Masson  
   LexisNexis  
   Litec  
   Prat  
**RENAISSENS ÉDITIONS**  
**RÉSEAU CANOPÉ**  
**REVUE EPS**  
**RICOCHET**  
**RMN/RÉUNION DES MUSÉES**  
**NATIONAUX**  
**ROSALIE DE BOUCHE**  
**À OREILLES**  
**RUE DE L'ÉCHIQUIER**  
**RUE DES ÉCOLES**  
   Circonflexe  
   Éditions Garnier  
   Éditions Palette  
   Mila  
   Millepages  
   Rue des enfants  
**RUE DU MONDE**  
**SABINE WESPIESER**  
**SAURAMPS MÉDICAL**  
**SCIENCES HUMAINES ÉDITIONS**  
**SCITEP**  
**SCRINEO/LES CARNETS**
- DE L'INFO**  
**SEBTP/SOCIÉTÉ D'ÉDITION**  
**DU BÂTIMENT**  
**SEDRAP**  
**SHINGFOO**  
**SIDOM**  
   Plume Verte  
**SIXTRID**  
**STEINKIS GROUPE**  
   Jungle  
   Splash !  
   Steinkis  
   Warum/Vraoum  
**STELVISION**  
**STORYLAB**  
   Éditions le Manuscrit  
**SYMÉTRIE**  
**SYNCHRONIQUE ÉDITIONS**  
**TALENTS HAUTS**  
**TALLANDIER**  
**TAWHID-SODELIM**  
**TDP/TRÉSOR DU PATRIMOINE**  
   Liriade  
**TECHNIP & OPHRYS**  
   France agricole  
   Ophrys  
**TERRE VIVANTE**  
**THIERRY SOUCCAR ÉDITIONS**  
**UGA ÉDITIONS**  
**ULMER ÉDITIONS**  
**UNIVERSITÉ PARIS SORBONNE**  
**VAN DE VELDE**  
**VENTS D'AILLEURS**  
**VERDIER**  
**V-PUBLICATIONS**  
   Creapassions.com  
   Emma Prot Éditions  
**VIZ MEDIA EUROPE**  
   Kazé  
**VOOLUME**  
**WEKA ÉDITIONS C.M.T**  
   Éditions Tissot  
   TI/Techniques de l'Ingénieur  
**WOLTERS KLUWER France**  
   C.D.P.  
   Groupe Liaisons  
   Lamy  
**YODEA ÉDITIONS**  
**ZULMA**

**Directeur de la publication :** Renaud Lefebvre  
**Coordination éditoriale :** Hélène Conand, Lucile Kroenlein  
**Rédaction :** Emma Morin  
**Conception graphique :** Mathilde Gamard

Imprimé en France par l'imprimerie Corlet

**Crédits photo :**

p.3 : Vincent Montagne ©SNE ; p.5 : Louis Delas ©Frédéric Berthet ; Les Assises du Livre numérique ©Frédéric Berthet ; Festival du Livre Paris ©Vincent Damarin et ©François Tancré ; p.8 : Renaud Lefebvre ©Roman Pons Prades ; p.9 : Juliane Charbois ©DR ; p.11 : Marion Glénat-Coreveler ©Francesca Mantovani ; p.15 : Guy Maucollot ©DR ; p.23 : François Gèze ©Olivier Dion ; p.38 : Claudine Desmarteau ©Francesca Mantovani ; p.39 : Arnaud Cathrine ©Astrid di Crollanza ; p.42 à 45 : Festival du Livre Paris ©Vincent Damarin et ©François Tancré ; p.45 : Jonathan Boulet ©Hugo Poette ; p.47 : Vincent Montagne ©SNE ; Liana Levi ©Sophie Bassouls ; Louis Delas ©Magali Delporte ; Laure Leroy ©Patrice Normand ; Alban Cerisier ©Catherine Hélie ; Stéphanie Ferran ©Thierry Lewel Sturm ; Antoine Gallimard ©Gallimard ; Marion Glénat-Coreveler ©Francesca Mantovani ; Gilles Haeri ©Astrid di Crollanza ; Nathalie Jouven ©Roman Pons Prades ; Catherine Lucet ©Samuel Kirszenbaum ; Vera Michalski-Hoffmann ©Wiktorja Bosc ; Françoise Nyssen ©Actes Sud ; Denis Olivennes ©Samuel Kirszenbaum ; p.48 : Vincent Montagne ©SNE ; Renaud Lefebvre ©Roman Pons Prades ; Hanen Sayah ©Roman Pons Prades ; ©Valérie Barthez ; Camille Labat ©Frédéric Berthet ; Laura Baron ©Frédéric Berthet ; Catherine Blache ©REA ; Hélène Conand ©Roman Pons Prades ; Louise Cueff ©Frédéric Berthet ; Sara Grimal ©Roman Pons Prades ; Lucile Kroenlein ©Frédéric Kroenlein ; p.49 : Caroline Sordet ©Lefebvre Dalloz ; Christian Counillon ©Astrid di Crollanza ; Pascale le Thorel ©Ph. Vermès ; p.50 : Célia Rosentruab ©DR ; Benoît Pollet ©cecilegabriel ; Jonathan Boulet ©Hugo Poette ; Laurence Faron ©DR ; Cécile Téroutte ©Hachette Romans ; Héloïse d'Ormesson ©Charlotte Jolly de Rosnay ; Hélène Hoch ©Faustine Haziza ; Arnaud Robert ©DR ; Solène Chabanais ©DR ; Laure Saget ©DR ; ©Éric Leblanc ; Magali Girodet ©DR ; Albane Hocquet-Gallet ©DR ; Guy Maucollot ©DR ; p.54 : Pascal Lenoir ©DR ; Philippe Lamotte ©Hachette ; Virginie Clayssen ©DR.



115, boulevard Saint-Germain  
75006 Paris  
Tel : 01 44 41 40 50  
[www.sne.fr](http://www.sne.fr)  
Twitter : @SNEedition  
LinkedIn : Syndicat national de l'édition

Juin 2024